



Fédération
Entraide Protestante

47, rue de Clichy
75311 PARIS Cedex 09
Tél. : 01 48 74 50 11
Email : contact@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Année 2007

Sommaire :

- | | |
|---|----------------|
| ➤ Secrétariat Général | <i>page 2</i> |
| ➤ Département Conseil Formation FORMAsev | <i>page 6</i> |
| ➤ Communication | <i>page 10</i> |
| ➤ Région Grand Est et
secteur sanitaire | <i>page 16</i> |
| ➤ Région Rhône Alpes Auvergne Bourgogne et
secteurs Protection de l'Enfance et Accueil de l'Etranger | <i>page 21</i> |
| ➤ Région Arc Méditerranéen et
secteur Personnes Âgées | <i>page 30</i> |
| ➤ Région Arc Atlantique et
secteur handicap | <i>page 37</i> |
| ➤ Région Nord Normandie Île de France et
secteur exclusions | <i>page 42</i> |

Ce document présente, comme d'habitude, les activités de la Fédération par régions, par secteurs thématiques et par missions.

Vous trouverez ainsi les informations réunies par les secrétaires régionaux, par le chargé de communication et par le Département Conseil-Formation.

Au niveau du siège national, ce rapport présente les activités menées par le secrétaire général au-delà de sa charge de coordination des services de la Fédération.

Ces informations sont organisées pour 2007 selon les objectifs définis dans la convention avec la DGAS. Ainsi certaines activités, en particulier de relations avec le protestantisme, sont peu présentes. Il n'est donc pas exhaustif.

Le rapport d'activités plus succinct qui sera présenté oralement à l'assemblée générale sera construit à partir des objectifs 2007-2010 pour la Fédération, adoptés par l'assemblée générale 2007.



Fédération
Entraide Protestante

Secrétaire Général :

Olivier BRES

47, rue de Clichy

75311 PARIS Cedex 09

Tél. : 01 48 74 50 11

Email : olivier.bres@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Secrétariat Général

Année 2007

Sommaire :

- | | |
|--|---------------|
| ➤ <i>Relations extérieures</i> | <i>page 3</i> |
| ➤ <i>Relations avec le protestantisme</i> | <i>page 3</i> |
| ➤ <i>Relations européennes</i> | <i>page 4</i> |
| ➤ <i>Relations avec les financeurs</i> | <i>page 4</i> |
| ➤ <i>Relations avec les comités régionaux et les adhérents</i> | <i>page 5</i> |
| ➤ <i>Fonctionnement interne</i> | <i>page 5</i> |

➤ *Relations extérieures*

- La FEP est membre de l'UNIOPSS et de sa commission « précarité-pauvreté ». A ce titre le secrétaire général participe à la commission. Il a aussi été élu membre du groupe restreint du collectif « ALERTE » composé de huit associations, chargé de suivre l'actualité et de proposer des initiatives au collectif.

Le collectif a travaillé sur la communication commune des associations pendant la campagne présidentielle, et il a demandé des engagements aux candidats sur les domaines du logement, de la santé, de l'insertion professionnelle...

Des difficultés sont apparues sur l'articulation entre les initiatives de communication de chaque association et celles d'ALERTE. Elles ont conduit à un travail de « refondation » de la communication du collectif qui doit aboutir en 2008.

- Le secrétaire général a représenté la FEP à la Plateforme pour le Droit Au Logement Opposable. Il a été en contact avec les Enfants de Don Quichotte lors de leur opération 2006-2007, et à l'hiver 2007 avec les partenaires protestants pour préciser les attentes, les prises de position et les actions qui pourraient être engagées.

- Le secrétaire général, avec la chargée du secteur « précarité et lutte contre les exclusions », a été impliqué dans les discussions entre les associations et le Haut Commissaire aux solidarités actives, avant la mise en place du « grenelle de l'insertion ». Il a participé à plusieurs réunions et à un groupe de travail sur les « indicateurs » de la pauvreté. Plusieurs associations du réseau ont été proposées pour faire partie des groupes de travail.

- La FEP est devenue membre associé de la coordination française pour le droit d'asile. Elle s'est associée à plusieurs prises de position dans ces domaines de l'asile, de l'immigration, du droit des étrangers... (voir le rapport du chargé de communication).

- D'autres partenariats ont été assurés avec différentes associations ou collectifs, en fonction de l'actualité et des sollicitations.

- Le secrétaire général, avec l'aval du président ou du bureau ou du conseil de la FEP, est conduit à suivre les demandes de collaboration, à proposer des modifications de communiqués, à susciter éventuellement des initiatives, et enfin à engager la Fédération.

➤ *Relations avec le protestantisme*

Les objectifs de la FEP, adoptés par l'Assemblée Générale de mars 2007, pointaient la volonté de consolider les liens des associations et de la Fédération avec le protestantisme. Le secrétaire général a poursuivi le travail de relations engagé dès son arrivée avec les responsables d'Eglises.

- Il est, avec un membre du CA, membre du conseil de la Fédération protestante de France. A ce titre il est présent dans la commission « Eglise et société » et dans la commission « information-communication-documentation » de la FPF.

- Le secrétaire général anime avec le président de la Fédération protestante de France le groupe de travail « Eglise et Diaconie », mis en place fin 2006 à la suite du séminaire « crise sociale », pour améliorer les liens entre les Eglises et les Œuvres protestantes. Ce groupe a été l'occasion de renforcer les relations de confiance entre les partenaires, de travailler sur les moyens de mieux adosser mutuellement Eglises et

associations, de réfléchir sur la manière de diffuser une culture de l'engagement dans les Eglises. Il devrait donner lieu en 2008 à la publication d'un dossier « Eglise et Diaconie » porté par la FPF et la FEP.

- Le secrétaire général, avec les responsables des Eclaireurs et Eclaireuses Unionistes de France, a élaboré un projet intitulé « Jeunesse et Diaconie » visant à susciter un intérêt des enfants et des jeunes proches du protestantisme pour l'engagement social. Il a obtenu qu'un « généreux donateur » contribue au financement d'un poste de chargé de projet « jeunesse et diaconie » sur deux ans. Un comité de pilotage a été mis en place fin 2007, et le recrutement du chargé de projet a été engagé, il a abouti en février 2008.
- Le secrétaire général a aussi été invité à présenter la FEP dans plusieurs lieux :
 - Il a été ainsi le rapporteur du sujet synodal sur la Diaconie dans le synode régional de l'ERF, région PACCA.
 - Il a présenté la FEP lors du rassemblement de 3000 jeunes organisé à Pentecôte 2007 à Valence par l'Alliance Evangélique.
 - Il a aussi participé à des rencontres organisées par les Eglises issues des Assemblées de Dieu, engagées dans l'action sociale.
 - Il a rencontré les associations baptistes réunies par l'ABEJ Nationale.
 - Il a animé une pastorale régionale ERF en Cévennes Languedoc Roussillon.
 - Il est délégué à voix consultative au Synode National de l'Eglise réformée de France.
- Le secrétaire général participe aux rencontres organisées autour du président de la Fédération protestante de France avec les responsables des Associations et Fondations engagées dans le domaine social, afin de veiller à l'élaboration d'une parole protestante dans l'actualité, soit de la part des associations protestantes, soit avec le concours de la Fédération protestante de France. Le projet de loi sur l'immigration, en 2007, a donné lieu à une prise de position commune.
- Le secrétaire général a enfin participé à un groupe de travail et à des rencontres avec la Fondation du Protestantisme. Il s'agit de veiller aux moyens de préserver et développer les capacités d'initiatives du protestantisme et des œuvres qui en sont issues. C'est dans ce cadre qu'a été préparée la création d'une Fondation individualisée FEP dans la Fondation du Protestantisme.

➤ *Relations européennes*

La FEP est membre d'Eurodiaconie, mais avait peu investi ces dernières années dans cette dimension européenne. Le secrétaire général et le chargé de communication ont participé à plusieurs réunions à Bruxelles sur les nouveaux objectifs d'Eurodiaconie. Une délégation de la FEP a participé à une réunion à Bruxelles sur les ONG et les institutions européennes avec des représentants de la Commission.

La FEP fait partie de la « diaconie latine » à l'intérieur d'Eurodiaconie. Mais à part une rencontre celle-ci n'a pas encore trouvé sa vitesse de croisière.

Une autre réflexion est en cours sur la mise en place d'un Master de Diaconie au niveau européen. La FEP essaie de faciliter les relations entre les institutions des pays européens et les institutions françaises dans ce domaine.

➤ *Relations avec les financeurs*

Avec le président, le secrétaire général a rencontré à plusieurs reprises les interlocuteurs de la DGAS afin d'élaborer un projet de convention pluriannuelle entre l'Etat et la FEP. Après le compte-rendu d'évaluation du cabinet « le Frêne » de nouveaux objectifs ont été définis. Et une convention quadriennale (2007-2010) a été signée à la fin 2007.

➤ *Relations avec les comités régionaux et les adhérents*

Le secrétaire général a participé à plusieurs rencontres avec les comités régionaux de la FEP, au moins une fois dans chaque région.

Il a été invité à intervenir lors de célébrations ou de rencontres et de conférences organisées par des adhérents.

Enfin il a effectué un certain nombre de visites auprès d'adhérents de différentes régions, soit à leur demande, soit pour faire connaissance de la diversité de la Fédération.

➤ *Fonctionnement interne*

- Le secrétaire général convoque et anime les réunions régulières des salariés de la FEP : séminaire de rentrée, réunion des secrétaires régionaux, réunion de l'ensemble de l'équipe.

- Il a conduit des entretiens annuels avec chaque membre de l'équipe de la Fédération. Pour les secrétaires régionaux, ces entretiens ont été précédés d'une rencontre avec les présidents des comités régionaux concernés.

- Il participe au comité technique chargé de suivre l'intégration de Formasev, service de Conseil et de Formation, dans la FEP, et d'accompagner son développement.

- Il a procédé au recrutement de la remplaçante d'Edileuza Gallet pendant son congé maternité, au recrutement de la secrétaire à mi-temps de la FOE suite au décès de Nathalie Ottmann. Il a donné son accord au recrutement de la secrétaire à mi-temps auprès de Formasev. Avec un comité technique il a procédé au recrutement du chargé du projet « jeunesse et diaconie ».



Fédération
Entraide Protestante

Département Conseil Formation FORMAsev
Jérôme AUBERT et Mireille ROBERT-NICOUD
Les Catalpas 26160 Le POËT-LAVAL
Tél. : 04 75 91 01 23
Email : conseil.formation@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Département Conseil Formation FORMAsev

Année 2007

Sommaire :

I.	Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 7</i>
➤	<i>Secteur Handicap</i>	<i>page 7</i>
➤	<i>Secteur Exclusion</i>	<i>page 7</i>
➤	<i>Secteur Personnes Âgées</i>	<i>page 7</i>
➤	<i>Secteur Protection de l'Enfance</i>	<i>page 7</i>
➤	<i>Formation en Inter</i>	<i>page 7</i>
➤	<i>Colloque annuel FORMAsev</i>	<i>page 7</i>
II.	Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 8</i>
III.	En conclusion	<i>page 9</i>

Pour sa première année pleine au sein de la FEP, FORMAsev s'est efforcé de consolider son ancrage.

- D'abord par sa présence aux réunions d'équipe, les contacts réguliers avec le secrétaire général et les secrétaires régionaux, les rencontres du comité technique. Si FORMAsev préexistait à son intégration dans la FEP, son nouveau visage se dessine. Son positionnement, loin de se décréter, se co-construit avec de nouveaux acteurs, de nouveaux partenaires, un nouveau réseau.

- Ensuite par sa participation à des rencontres régionales ou thématiques (comités régionaux, groupe handicap, commission protection de l'enfance, présentation de la démarche d'évaluation interne auprès des EHPAD et MECS du Grand Est) et la visite programmée de certains établissements (17). Ces rencontres sont l'occasion de présenter FORMAsev, les prestations possibles, mais aussi d'être connecté à la réalité, aux contraintes, aux questionnements des associations membres et leurs établissements, à l'écoute des besoins émergents.

I. Elaborer et consolider les capacités de réponses en direction des populations particulièrement vulnérables (enfance adolescence, étrangers....)

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes - engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

Dans une perspective de perfectionnement des pratiques professionnelles et de construction de repères partagés en équipe, FORMAsev a été sollicité pour des actions de **formations intra institutionnelles**. Elles ont concerné **234 participants** (4272 heures stagiaires)

- *Secteur handicap (2 journées)*
 - Vie affective et sexuelle des personnes handicapées (35 participants)
 - La résilience (27 participants)
- *Secteur exclusion (18.5 journées)*
 - Violence dans l'institution. Violence de l'institution (18 participants)
 - Analyse des pratiques (10 participants)
 - Accompagnement social (16 participants)
 - Engagement personnel, engagement professionnel : la compétence en partage (24 participants bénévoles)
 - Être acteur du projet associatif (63 participants)
- *Secteur Personnes âgées (4 journées)*
 - Bilan de projet de vie (29 participants)
- *Secteur protection de l'Enfance (3 journées)*
 - Soutien au projet de vie familiale (12 participants)
- *Dans une même perspective, deux formations ont été proposées en inter :*
 - L'accueil des personnes en situation de précarité (2 journées, 16 bénévoles participants)
 - L'évaluation interne (2 journées, 32 participants)

Une troisième formation au bénéfice de bénévoles était prévue en 2007 sur le thème de *l'accueil de l'étranger*. Celle-ci a du être reportée sur 2008.

➤ *Le colloque annuel de FORMAsev*

Le Colloque « *Soins palliatifs et accompagnement en EHPAD* » a réuni 87 professionnels et bénévoles intervenant dans les EHPAD du réseau

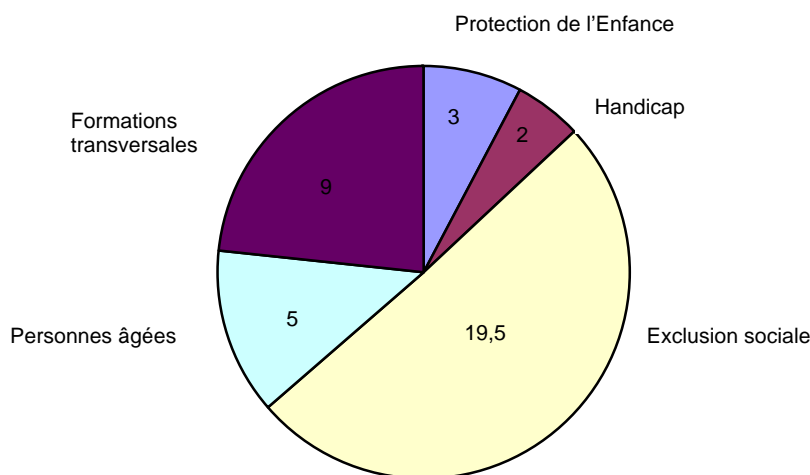
II. Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté. Il englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large. »

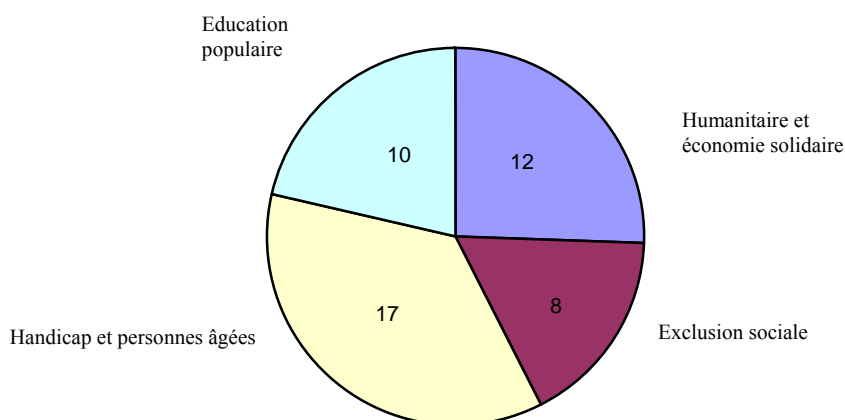
FORMAsev a été sollicité par six associations du secteur du handicap, de l'exclusion, de l'éducation populaire et de l'humanitaire pour un diagnostic d'organisation et de management un soutien à l'élaboration de projets, une aide à la résolution de crise ou de dysfonctionnement.

Pour trois d'entre elles ce travail s'est prolongé par un accompagnement à la revisite ou l'écriture de leur projet associatif. Cet accompagnement représente **47 journées** d'intervention. 143 bénévoles et 125 salariés ont participé à ces actions.

Répartition des journées de formation par secteur

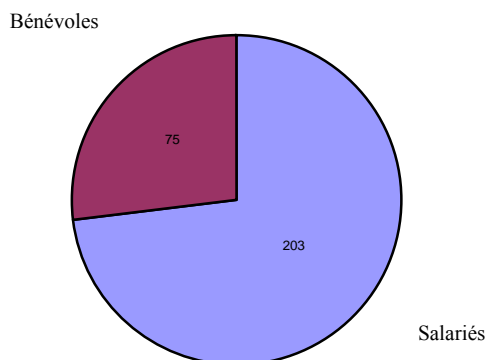


Répartition des journées « conseil et ingénierie sociale » par secteur

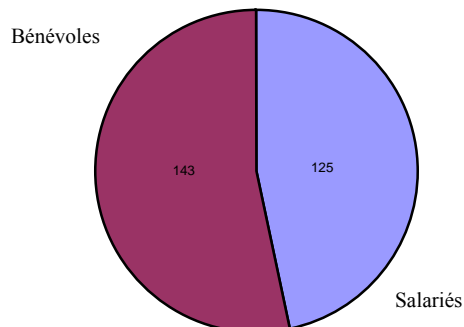


Répartition salariés/bénévoles

Actions de formations



Conseil et ingénierie sociale



III. En conclusion

La tendance déjà observée de la difficulté à faire vivre des formations inter se confirme en 2007. Cette situation nous mène à privilégier la mise en place de formations régionalisées, courtes, programmées en réponse à des besoins identifiés. Inversement, nous notons un accroissement de l'activité intra institutionnelle :

Les actions de conseil : accompagnement des dirigeants associatifs ou professionnels, soutien des organisations avec notamment un soutien à la mise en place de l'évaluation interne.

L'accompagnement des professionnels et des bénévoles : Perfectionnement et accompagnement à l'interrogation des pratiques, aide à la résolution de situations difficiles ou de dysfonctionnements d'équipes, parcours de *professionnalisation* des salariés « faisant fonction de »...

De 2007, nous retenons :

- La pertinence d'inscrire des actions de *conseil & formation* en relais et en cohérence avec les missions des secrétaires régionaux
- L'importance de proposer des actions qui conjuguent éthique et professionnalisme dans un contexte de primauté donnée à la technique et à l'efficacité, de relative fragilisation du secteur associatif, d'interrogations sur l'identité associative et l'articulation projets associatifs/projets d'établissements ou de services.
- L'exigence de soutien aux associations, d'encouragement et d'accompagnement à toute forme de coopérations face aux perspectives de refonte du paysage social et médico-social.

Perspectives 2008 :

- Une centaine de journées d'interventions intra institutionnelles sont en cours ou prévus pour 2008 au moment d'écrire ce rapport. Elles concernent 25 Associations ou Fondations membres de la FEP.
- La formation inter sur les coopérations et l'évaluation interne a été réalisée les 31 et 1^{er} février (une quinzaine de participants)
- Sept formations régionalisées en direction des bénévoles sont programmées.
- Le colloque annuel se tiendra le 26 septembre. « Le système de santé au risque des inégalités. Précarité et accès aux soins »



Fédération
Entraide Protestante

Responsable Communication :

Nicolas DEROBERT

47, rue de Clichy

75311 PARIS Cedex 09

Tél. : 01 48 74 53 84

Email : communication@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Communication

Année 2007

Sommaire :

I. Développer des réponses de proximité

➤ *Communication interne*

- Publications

- Supports de communication

- Site Web

- Documentation

page 11

page 11

page 11

page 11

page 12

page 13

II. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables

➤ *Communication externe*

- Communiqués de presse

- Contributions aux collectifs associatifs et réseaux

- Relations presse

page 13

page 13

page 13

page 13

page 14

I. Développer des réponses de proximité

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

➤ Communication interne

Dans le champ de la communication interne, le trimestriel PROTESTe et le site www.fep.asso.fr jouent un rôle majeur. Ces outils visent à développer une dynamique de réseau de proximité : échanges de savoir-faire, rassemblement autour de valeurs communes, élaboration de prises de position, le service offre d'emplois sur le site www.fep.asso.fr, les services de veille informationnelle, etc.

• Publications

La ligne éditoriale, dont le choix du thème du dossier, de chaque numéro de PROTESTe est déterminée collégalement au sein du comité de rédaction, composé de six membres dont Frédéric de Coninck, directeur de publication et le chargé de communication, rédacteur en chef.

Le chargé de communication prépare et est garant de la ligne éditoriale. Son rôle consiste également à rédiger des articles, mener des interviews, assurer le suivi de la mise en page, de la fabrication et du routage de la revue.

a) PROTESTe 109

Le dossier de ce numéro paru en mars 2007 est intitulé « Créer du lien dans l'action » (Thème des Journées nationales 2007).

b) PROTESTe 110

Le dossier de ce numéro paru en juin 2007 est intitulé « De l'urne à l'entraide ».

c) PROTESTe 111

Le dossier de ce numéro paru en octobre 2007 est intitulé « Traite des êtres humains : l'humanité saignée à vif ».

La maquette est modernisée à partir de ce numéro : les couleurs et formes graphiques sont modernisées. Un appel à abonnement est encarté.

d) PROTESTe 112

Le dossier de ce numéro paru en octobre 2007 est intitulé « L'Europe sociale vue d'Europe ».

Résultat de l'appel à abonnement sur deux numéros : 400 abonnés payants (proche de la moitié des lecteurs).

• Supports de communication

Des dépliants correspondant aux formations et événements suivants ont été conçus par le chargé de communication faisant fonction d'infographiste :

- Formation « Accueil des demandeurs d'asile », 30-31 mars 2007
- Formation « Comment vivre ensemble la mixité dans nos associations et dans les quartiers » ?, 21-22 mai 2007
- Formation « Résister à la prédominance de l'économie dans la vie sociale », 21-22-23 septembre 2007

- Formation « Les financements dans le domaine du handicap », 11 mai 2007
- Formation « Soins palliatifs et accompagnement en EHPAD – Modèles et réalités », 8 octobre 2007
- Rencontre régionale « Sortir de nos murs, un défi aujourd'hui », 8 octobre 2007
- Formation « accueil de l'étranger », 8-9 février 2008
- Session annuelle Protection de l'enfance 2008 « Entre liens du sang et liens du cœur : qui ai-je le droit d'aimer ? », 12 juin 2008
- Journée de la diaconie Rhône-Alpes
- Session annuelle Accueil de l'Etranger « Etrangers sans droits...quel accompagnement », 19 janvier 2008
- Journées nationales, 28-29-30 mars 2008

- Site web

Une bonne partie du temps de travail du chargé de communication a été consacrée au développement du site.

a) Newsletter

Tous les mois, une newsletter est rédigée et diffusée via le site qui synthétise les prises de position de la fédération sur le plan national.

b) Mise en place d'un service OFFRES D'EMPLOIS en ligne

Ce nouveau service a connu un grand succès mesuré à la fois, sur un plan qualitatif, par les commentaires très positifs des internautes qui utilisent ce service et, sur un plan quantitatif, par le fait que cette page soit la plus visitée du site. Il centralise toutes les offres d'emplois des membres de la FEP gratuitement. Ce service s'est progressivement élargi aux partenaires de la FEP tels que la fondation du protestantisme, la Fédération Protestante de France et le DEFAP.

c) Téléchargement de dossiers PROTESTe en ligne

Dans le cadre d'une stratégie de promotion de PROTESTe, le téléchargement gratuit des dossiers de PROTESTe sur le site est possible. Nous comptons sur cette libre consultation pour faire connaître le trimestriel aux internautes.

d) Téléchargement des programmes et bulletins d'inscriptions aux journées nationales et formations en ligne

Pour diffuser les programmes et bulletins d'inscription plus largement que par courrier sans augmenter les frais d'impression et de routage, tous ces documents sont systématiquement mis en ligne.

e) Coopération avec partenaires pour stratégie de liens

Une collaboration étroite avec la responsable de la communication de la Fédération protestante de France permet au site de la FEP de se faire connaître. Chaque fois que pertinent, le site www.protestants.org publie les liens www.fep.asso.fr sur sa page « A la Une ».

f) Mise en ligne mensuelle des veilles des secrétaires régionaux

Tous les quinze du mois, les veilles des secrétaires régionaux sont, avant d'être mises en ligne, relues et corrigées.

g) De 100 visiteurs par jour en moyenne en janvier 2007 à 140 en moyenne en janvier 2008

- Documentation
 - a) Coordination avec Claude Walch sur la constitution de dossiers de presse

Le chargé de communication est également responsable de la gestion des ressources documentaires de la fédération. Il est épaulé par une bénévole Mme Claude Walch, qui est le maître d'œuvre. En tant que maître d'ouvrage, il détermine le contenu des dossiers de presse en fonction de l'actualité et des besoins des groupes de travail et commissions de la fédération.

- b) Revue de presse

Des revues de presse (associative, nationale, régionale protestante) sont effectuées sur une base journalière.

II. Elaborer et consolider les capacités de réponses en direction des populations particulièrement vulnérables (enfance adolescence, étrangers....)

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

➤ *Communication externe*

La communication externe vise à élaborer et consolider des capacités de réponse en direction des populations particulièrement vulnérables. Pour cela, à côté de ses activités opérationnelles, la fédération fait savoir ses prises de position et mène des activités de plaidoyer, par thèmes, au travers de divers collectifs inter-associatifs ou œcuméniques, afin de promouvoir les droits des personnes accueillies dans ses structures.

- Communiqués de presse

A plusieurs reprises, des communiqués de presse ont été rédigés sur la base des diagnostics des différents groupes de travail thématiques de la FEP et diffusés aux médias :

- a) Les grandes associations de solidarité obtiennent la suppression de l'article 21 du projet de loi relatif à la maîtrise de l'immigration (16/10/07)
- b) 22 associations se mobilisent contre l'esclavage contemporain (10/10/07)
- c) Les protestants réagissent au projet de loi sur l'immigration (01/10/07)
- d) La FEP lance une journée de réflexion sur la démarche palliative en EHPAD (25/07/07)
- e) La FEP réagit aux décrets d'application de la loi de janvier 2002 portant sur l'évaluation interne et externe (11/06/07)
- f) La FEP adopte ses "Objectifs 2010" et renouvelle son Conseil d'administration (04/04/07)

Toutes ces réactions ont été relayées par la presse régionale protestante ainsi que par différents sites partenaires.

- Contributions aux collectifs associatifs et réseaux
 - a) Opération d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle d'ALERTE

Au sein du collectif ALERTE, de multiples réunions (2 par mois au minimum) ont été organisées pour préparer l'opération médiatique réalisée en partenariat avec La Croix d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle sur *la place de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans leur quinquennat*. En relation avec les communicants de la Fondation Armée du Salut et du Secours Catholique, une stratégie de communication a été élaborée.

b) Adhésion au collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

Le chargé de communication représente la FEP au comité de pilotage (réunion 1 fois par mois). En tant que communicant du collectif, il a contribué à l'élaboration du dossier de presse à l'occasion de la 1^{ère} journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains le 18 octobre 2007. Il a par ailleurs participé à des groupes de travail de la journée de rencontre entre la société civile et les pouvoirs publics organisée le 19 octobre au siège du Secours Catholique. Dans le cadre des actions de lobbying menées en amont de la présidence française de l'Union européenne, il a rédigé une plaquette de sensibilisation à destination des députés français et européens.

c) Dans le cadre de la Coordination française pour le droit d'asile (CFDA), la FEP a accordé son soutien aux pétitions suivantes :

Pétition contre l'expulsion des étrangers gravement malades : avril 2007

Non à la directive de la honte ! (Projet de directive européenne sur l'expulsion et la détention des personnes étrangères) : novembre 2007

Non à la visioconférence pour les demandes d'asile en rétention, novembre 2007

- d) Suite à la rencontre du groupe Accueil de l'Etranger du 21 septembre à Paris, la FEP a interpellé les médias par des communiqués propres (article de Réforme, n°3240) et communs (communiqué de la FPF du 1^{er} octobre 2007), ainsi que les pouvoirs publics par l'intermédiaire d'un courrier envoyé aux députés et sénateurs.
- e) Signature de la pétition « Non à la pénalisation du travail social » à l'initiative de France Terre d'Asile.
- f) Signature de la pétition « Les sciences et la médecine ne doivent pas devenir des outils au service des politiques migratoires » à l'initiative de Médecins du Monde.
- g) Le chargé de communication représente la FEP dans le collectif œcuménique « Pas en notre nom ».

Il a contribué à la réalisation de séances d'information dans les entraides et Eglises protestantes de la région parisienne sur l'accueil de l'étranger.

- h) Relais de l'appel de l'Entraide de Marly pour soutenir financièrement la Fonjafé, association partenaire de l'Entraide travaillant auprès des personnes en difficulté en Haïti, après le passage du cyclone Noël en Haïti.

- Relations presse

Outre les activités susmentionnées, le chargé de communication a participé à un maximum de réunions où journalistes et chefs de rédaction de la presse protestante sont invités.

- a) Participation aux conférences éditoriales de la presse régionale protestante sous l'égide de la FPF

- b) Le chargé de communication a été appelé à devenir membre de la commission information-communication de la FPF

En 2007, la FEP a fait l'objet d'un traitement médiatique 105 fois, tous médias confondus, en majorité au travers de la presse écrite :

- ASH
- BIP
- DNA
- Ensemble
- Flash info de la FOE
- France Soir
- JDD
- La Cause
- La Croix
- La Voix protestante
- Le CEP, Réveil, Echanges
- Le Messenger
- Le Monde
- Le protestant de l'Ouest
- Presse associative partenaire (Mission (DEFAP), Message (Secours catholique), etc.)
- Que choisir
- Réforme

Mais également :

- 2 passages sur Fréquence Protestante : sur l'*immigration* et sur le *logement*
- 3 passages à l'émission protestante du dimanche matin sur France culture : *Les Eglises doivent-elles s'occuper des questions sociales ?*
- France 2, Envoyé spécial : *Une jeunesse sans adresse* (témoignages d'usagers de l'ABEJ Lille et de la Fondation de l'Armée du Salut) et *Un prénom qui change* (Clinique des diaconesses)



Fédération
Entraide Protestante

Fédération des Oeuvres Evangéliques

Secrétaire Régional :

Pascal METZ

1 Quai St Thomas

67081 Strasbourg Cedex

Tél./Fax : 03 88 25 90 42

Email : grandest@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Région Grand Est

et Secteur Sanitaire

Année 2007

Sommaire :

I.	Développer des réponses de proximité	<i>page 17</i>
➤	<i>Visites des adhérents</i>	<i>page 17</i>
➤	<i>Les groupes de travail</i>	<i>page 17</i>
➤	<i>La communication</i>	<i>page 18</i>
➤	<i>Formation</i>	<i>page 18</i>
➤	<i>Divers</i>	
II.	Développer une dynamique de regroupement et de coopération	<i>page 19</i>
IV.	Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 19</i>
V.	Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 20</i>

Conformément aux engagements pris auprès de la DGAS, les activités de la région Grand Est ont été élaborées suivant 4 axes majeurs.

La région Grand Est est constituée de 69 associations ou fondations représentant près de 98 établissements. Elle s'étend sur l'Alsace Lorraine, et la Franche Comté.

I. Développer des réponses de proximité

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

Ce premier axe est sans aucun doute le plus important au niveau local. En effet il permet de « montrer » une appartenance à une fédération et plus généralement à une éthique.

Pour mettre en œuvre cette proximité nous avons été appelé à :

➤ *continuer les visites des adhérents.*

L'année 2007 a été l'occasion de terminer les visites entreprises en 2006, ainsi que de 're-visiter' certaines associations qui ont en fait la demande. Il s'agit avant tout de connaître les associations, connaître les difficultés, et voir comment on peut leur être utile et peut-être même nécessaire.

- visiter ou prendre contact avec des associations non encore adhérentes souvent dans le milieu évangélique protestant

- répondre à divers sollicitations de certains de nos adhérents ou des autorités de tutelle afin de pérenniser leur action et parfois même leur survie. A titre d'exemple et sans être exhaustif on peut mentionner :

- L'aide à un EHPAD pour renouveler le CA et les objectifs de l'association
- Plusieurs participations à des comités d'embauche de 5 établissements qui cherchaient un directeur
- Création d'un groupe de soutien à la demande de l'ARH, pour aider un EHPAD à se sortir d'une situation de crise
- Participation en qualité de personne qualifiée ou invité permanent à plusieurs CA d'associations pour redimensionner l'apport diaconal et éthique des associations
- Participation à des visites de chantier lors de restructuration

➤ *les groupes de travail*

Deux groupes de travail et réflexion existent au niveau de la FEP Grand Est.

Le groupe EHPAD ainsi que le groupe MECS

- Le groupe EHPAD

Ce groupe se réunit 4 fois par an. Il accueille les présidents, directeurs généraux, directeurs des différents EHPAD de la région Grand Est.

Chaque rencontre rassemble entre 20 et 30 personnes, la réunion s'articule autour d'un sujet ou d'un thème prédéfini.

La tendance pour l'année 2007 a été le travail sur l'évaluation interne ainsi que sur les groupements de coopération sanitaire

- le groupe MECS

Ce groupe rassemble également des présidents, directeurs, chefs de service des différentes institutions. Il se rassemble également 1 fois par trimestre, et travaille de concert avec la commission nationale protection de l'enfance.

L'évaluation interne a été également au cœur des rencontres et Formasev (organisme de formation de la FEP) est venu enrichir le débat fin 2007, ce qui a eu pour conséquence de relancer un travail sur l'évaluation externe pour 2008.

Ces rencontres sont suivies par une vingtaine de personnes.

➤ *La communication*

Deux numéros de Flash-Info (500 exemplaires) sont sortis en 2007 ce qui permet d'informer et de montrer la dynamique de l'association.

Ce journal permet également de confronter des expériences et de trouver des personnes ressources en cas de besoin.

Ce magazine va dans le sens de nos dernières journées nationales « créer du lien dans l'action »

Divers articles sont également parus dans la presse locale (DNA et Républicain Lorrain) ainsi que dans la presse régionale protestante (Messenger, Ensemble, le Ralliement).

Plusieurs interventions ont également été réalisées lors de kermesses ou de fêtes des différentes entrades, ainsi que lors de cultes ou de demandes d'interventions diverses (facultés, consistoires, synodes...).

➤ *Formation*

Nous participons toujours activement au DU diaconie de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et cherchons à l'améliorer et le redynamiser

➤ *Divers*

- Suite à la fermeture administrative d'un lieu d'accueil pour centre de vacances, ainsi qu'à des injonctions répétées d'une commission de sécurité sur un autre centre, deux associations, non encore adhérentes nous ont sollicités afin d'avoir un débat avec le représentant de la Jeunesse et des Sports du Bas Rhin pour évoquer la situation des associations gérées en grande partie par des bénévoles.

La rencontre a permis de réunir autour d'une même table Jeunesse et Sport et l'ensemble des représentants accueillant des ACEM. La rencontre, parfois houleuse mais toujours courtoise a permis de lever certains dysfonctionnements administratifs. Deux commissions sont nées de cette rencontre, et les réunions vont continuer en 2008.

- La FEP participe activement à tous les rassemblements d'Eglises protestantes du Grand Est (Synodes, consistoire supérieur, assemblées de l'Union)

- Des contacts ont été formalisés entre deux établissements sanitaires (Alsace/ Gironde) afin d'essayer de mettre en relation un établissement en difficulté et un autre qui se proposait de l'aider.

II. Développer une dynamique de regroupement et de coopération

« Cet objectif vise à susciter et encourager une meilleure connaissance mutuelle des associations adhérentes exerçant sur un territoire donné (selon les cas : commune, communauté de communes, canton, pays, département, région), à les aider à discerner ensemble les complémentarités qu'elles offrent et pourraient offrir aux personnes en difficulté, à les accompagner et les soutenir dans les regroupements et les coopérations qui pourraient consolider leurs interventions et leurs vies associatives. »

La loi 2002/2 incite et encourage les rapprochements des différentes associations du même secteur, voire de façon transversale.

- C'est pourquoi nous avons encouragé et organisé des rencontres EHPAD en vue d'organiser un GCSMS. La peur d'un regroupement structuré et législatif est vite apparue : Qu'est ce que nous allons perdre, Qu'est ce que nous allons y gagner ?

Les rencontres se poursuivent cependant, tout en suivant de près le projet AGORA sur le Bas-Rhin qui regroupe actuellement 5 maisons de retraites.

Ce regroupement formel devrait s'engager sur la création d'un GCSMS à plus ou moins longue échéance.

- Sur Strasbourg, 4 associations du secteur social sont en discussion pour échanger et mettre à disposition leur compétence respective afin de pouvoir offrir au public accueilli les meilleures conditions d'accueil, d'écoute et de réponse à leur pathologie.

- Depuis juin 2007, nous sommes en contact avec 3 associations accueillant du public, afin de définir un cahier des charges en vue de l'embauche en commun d'un permanent à mi-temps pour une association et deux quart temps en qualité développeurs de projets pour les deux autres associations. Démarches qui vont continuer en 2008.

- Toujours sur Strasbourg, deux associations sont en stade de « négociation » ou plutôt de réflexion afin de pouvoir mutualiser au mieux leur capacité d'action

III. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

- Nous représentons la FEP au sein de la commission sanitaire à l'UNIOPSS.

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2007. Elle a été interrogée par de nombreuses associations humanitaires afin d'interpeller le gouvernement sur la question des franchises médicales et de l'accès aux soins pour les plus démunies.

La commission a participé à la nouvelle organisation des Agences Régionales de Santé et a interpellé le gouvernement, afin d'amender la nouvelle loi sur le PLFSS.

Les documents de la commission peuvent être vu en annexe.

A ce titre 11 veilles sanitaires visibles sur notre site ou dans les annexes sur demande, ont été réalisées et transmises à l'ensemble des acteurs du secteur sanitaire.

- Nous essayons toujours de défendre le label ALERTE en Alsace et de faire en sorte que celui-ci soit homologué le plus rapidement possible par l'UNIOPSS
- La FEP participe également à la CASPE (Commission des affaires sociales politiques et économiques de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, qui a travaillé sur l'accès au logement en 2007 ainsi que sur la 'mondialisation' (*rapport en cours*))

IV. Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté.

Il englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large. »

La FEP est sollicitée de façon permanente par des associations qui réfléchissent à leur avenir éthique suite à la spécificité de leur appartenance protestante.

Nous participons donc à nombre de CA pour défendre la particularité protestante et confessionnelle, pour rappeler que l'association se définit suite à un projet d'établissement et un projet associatif.

Ces rencontres ont permis de dégager diverses pistes de travail et un programme de rencontre pour 2008.

Une formation 'administrateurs' est en cours de préparation pour 2008. Elle devrait aboutir à la création d'un groupe administrateurs, groupe d'échange, de réflexion, et de formation.



Fédération
Entraide Protestante

Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

Secrétaire Régional :

Luis CABALLE

54, rue Amblard 26000 Valence

Tél. 04 75 59 28 76

Courriel : rhonealpes@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Région Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne

et Secteurs Protection de l'enfance et Accueil de l'Étranger

Année 2007

Sommaire :

I.	Développer des réponses de proximité	<i>page 22</i>
➤	<i>L'accompagnement des associations</i>	<i>page 22</i>
➤	<i>Visite des associations non encore adhérentes</i>	<i>page 22</i>
➤	<i>Le groupe entraide</i>	<i>page 22</i>
➤	<i>Création d'un fichier</i>	<i>page 23</i>
➤	<i>L'accueil de nouvelles associations</i>	<i>page 23</i>
➤	<i>L'envoi de lettres régionales</i>	<i>page 23</i>
II.	Développer une dynamique de regroupement et de coopération	<i>page 24</i>
III.	Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 24</i>
➤	<i>Secteur Protection de l'Enfance</i>	<i>page 25</i>
➤	<i>Secteur accueil de l'étranger</i>	<i>page 26</i>
IV.	Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 28</i>
➤	<i>Le groupe administrateurs</i>	<i>page 28</i>
➤	<i>La promotion et l'engagement bénévole, volontaire et professionnel</i>	<i>page 29</i>

Les activités de cette année 2007 auront permis de poursuivre les contacts et les accompagnements des adhérents de la région et de consolider les secteurs nationaux « Protection de l'enfance » et « Accueil de l'étranger ». Ces actions s'articulent autour de 4 axes :

1° axe : développer une dynamique de réseau de proximité :

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

Pour renforcer ces liens entre les associations et la FEP et favoriser également les liens et les échanges de pratiques entre les associations, plusieurs actions ont été engagées en 2007 :

➤ *L'accompagnement des associations*

Plusieurs associations ont sollicité la Fédération pour les accompagner dans leurs projets ou dans la résolution de problèmes.

Les demandes sont diverses allant de la recherche d'un appui technique spécialisé à la réflexion éthique. En 2007 nous avons été sollicités pour :

- organiser ou participer à plusieurs rencontres thématiques autour de conférences ou de débats à Valence, Saint Etienne, Gap, Lyon, Grenoble, Livron, Montmeyran
- concrétiser des partenariats comme des mises à disposition de locaux, des partages d'expériences, des mutualisations de moyens, de compétences...
- accompagner trois associations dans la réflexion sur leurs mutations et leurs évolutions.
- soutenir des administrateurs lors de leurs nouvelles responsabilités dans leur association.

D'autres associations ont également sollicité la FEP pour les aider à revisiter leur projet associatif ou leurs statuts ou encore pour réaliser un audit complet sur leur fonctionnement. Afin de répondre au mieux à la demande de deux associations ce travail d'accompagnement a été orienté vers Formasev, le département Formation-Conseil de notre Fédération.

➤ *Visite des associations non encore adhérentes de la région*

Une trentaine d'associations, d'établissements, services non membres de la FEP bien qu'issues des Eglises protestantes dans la région sont actuellement recensées. La moitié est des entraides paroissiales. Certaines de ces associations, bien que non adhérentes, nous sollicitent pour des questions ponctuelles et nous proposons alors de les rencontrer.

Ces rencontres avec les administrateurs et les équipes ont permis à la Fédération d'être repérée et localisée. Grâce aux contacts tissés à partir de ces visites des demandes très diverses ont été adressées au secrétariat régional.

➤ *Le groupe entraide*

Il s'adresse aux adhérents intervenant dans le secteur social. Il comprend tout à la fois les diaconats d'églises développant leurs actions avec des bénévoles et des associations engageant aussi des salariés. Son but est l'échange, la meilleure connaissance les uns des autres, et le travail en commun sur des thématiques. Celles-ci, proposées par les participants au groupe, sont préparées en amont de chaque rencontre avec l'association accueillante. Dans l'approche de la thématique le groupe a souhaité avoir à chaque fois des intervenants extérieurs et un apport théologique.

Le groupe se déplace chez les adhérents, occasion de découvrir sur place l'activité développée par celui-ci. En 2007, pour les rencontres, nous avons été accueillis successivement par L'Association Familiale Protestante (AFP) de Saint Etienne, par les associations Chante-Matin et les Alouettes de Mens en Isère et par l'Entraide de Bourg-en Bresse et l'association le Tremplin de cette même ville.

Les thématiques abordées en 2007 :

« Pourquoi s'engager et pourquoi faire ? »

- Tour de table et présentation de l'AFP De Saint-Etienne et de ses activités
- Méditation des pasteurs Marc Schaeffer et Denis Muller
- Partage d'expérience avec cinq témoins bénévoles ou salariés
- Animation de groupe autour de la question de la motivation et analyse par Mylène Bonnefond, psychologue

« Créer du lien dans l'action »

- Tour de table et présentation des associations de Mens : Les Alouettes et Chante Matin
- Méditation du pasteur Jérôme Sabatier
- Compte-rendu d'expériences d'actions créatrices de lien : Entraide de Lyon, Entraide de Livron, Diaconat de Grenoble, Entraide de Bourg en Bresse
- Le lien intergénérationnel : l'expérience de l'ADCAVL par André Arnéra
- Apport théorique sur le lien social par Pierre Reboul auteur de « Visiteur à l'hôpital et en maison de retraite » aux éditions l'Harmattan

« L'insertion par l'économie en 2007 »

- Tour de table et présentation de l'Entraide de Bourg en Bresse
- Méditation du pasteur Vincent Christeler
- Visite de l'atelier chantier d'insertion « le Tremplin »
- L'insertion par l'économie en 2007 avec les apports de Pierre Yves Choquet directeur de la Remise à Grenoble, de Claude Bardet, directeur du Tremplin et de l'UREI, Union Régionale des Entreprises d'Insertion.

➤ *Création d'un fichier détaillé*

La collecte d'informations pour la création d'un **répertoire des associations protestantes** démarrée en 2006 s'est poursuivie en 2007. Le but est d'avoir les moyens de diffuser l'information sur les actions existantes dans la région, de développer le réseau des associations. Les informations sont transférées pour créer une base de données nationale avec une répartition par région.

➤ *L'accueil de nouvelles associations au sein de la FEP*

2007 a vu l'entrée d'une nouvelle association de notre région au sein de la FEP, l'association Chante matin de Mens en Isère qui développe des activités d'accueil et d'animation, et travaille à un projet de création de logements sociaux.

Cinq établissements de la Fondation de l'Armée du Salut ont également rejoint le réseau de la FEP de notre région.

Enfin, plusieurs Diaconats ou Entraides de paroisse sont également dans une démarche de rapprochement avec la FEP.

➤ *L'envoi de lettres régionales et la diffusion de l'information*

En soutien à l'animation régionale un bulletin d'information « **La Lettre** » est envoyé à tous les adhérents et aux associations et églises partenaires. Ce bulletin diffusé à 400 exemplaires rend compte de la vie de la région, des thèmes de réflexion portés par les groupes et transmet des nouvelles des adhérents. Trois numéros ont paru en 2007.

Plusieurs **informations sur des manifestations** ont été relayées vers les associations de la région : colloque organisé par le Conseil Economique Social Rhône-Alpes sur l'exclusion, réunions du réseau Alerte, Journées de la Mirly, le Grenelle de l'insertion à Grenoble...

Des informations ponctuelles sont données régulièrement aux adhérents en fonction de la demande et sur des sujets très divers (vie associative, recherche de contacts, réglementation, lien avec la Fédération, etc.).

Le *site Internet* de la FEP est maintenant en place ; il devrait devenir un outil privilégié pour les informations et les échanges entre adhérents.

2° axe : développer une dynamique de secteur autour de la question des rapprochements :

« Cet objectif vise à susciter et encourager une meilleure connaissance mutuelle des associations adhérentes exerçant sur un territoire donné (selon les cas : commune, communauté de communes, canton, pays, département, région), à les aider à discerner ensemble les complémentarités qu'elles offrent et pourraient offrir aux personnes en difficulté, à les accompagner et les soutenir dans les regroupements et les coopérations qui pourraient consolider leurs interventions et leurs vies associatives. »

La loi de février 2002 pousse les établissements intervenant dans les secteurs social et médico-social à réfléchir et à mettre en place des regroupements et des mutualisations de moyens.

En écho de nombreuses associations membres de la Fédération de l'Entraide Protestante nous font part de leurs difficultés :

- Complexification de la gouvernance des associations, technicisation de la gestion, inflation des réglementations et des procédures

- Difficulté à renouveler les Conseils d'Administration
- Fragilisation financière
- Perte de la capacité d'initiative et d'innovation
- Sentiment de solitude

La Fédération de l'Entraide Protestante est une fédération d'appartenance et par là-même souligne l'identité associative de chaque adhérent tout en les reliant les uns aux autres. Ses initiatives tant au plan national qu'au niveau régional pour proposer des rencontres, des formations, aident les associations à conserver une spécificité et une dynamique associative. Elle favorise l'analyse et la réflexion et autorise les propositions et parfois la protestation.

En région Rhone-Alpes-Auvergne –Bourgogne la Fédération est attentive à mettre en relation les adhérents chaque fois qu'elle perçoit que la réflexion ou le savoir faire de tel adhérent peut être utile à tel autre.

En 2007 plusieurs mises en relation se sont concrétisées et en particulier autour de la question de l'accueil de l'étranger et de la création ou de la gestion de logements sociaux.

Dans le grand Lyon la Fédération accompagne depuis 4 ans « le club des six » qui regroupe les EHPAD de l'agglomération. Ce « club », qui a favorisé la connaissance mutuelle, a établi une charte des établissements lyonnais membres de la FEP et expérimente aujourd'hui des coopérations et des mutualisations de moyens.

Suivant cet exemple 2007 a vu le démarrage d'un groupe de réflexion des EHPAD adhérentes de la FEP des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Par ailleurs la FEP représente ses adhérents au sein de plusieurs groupes de travail régionaux : le réseau Alerte Rhône-Alpes, le groupe réfugiés de la Fnars, la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Sociale.

3°axe : Elaborer et consolider les capacités de réponses en direction des populations particulièrement vulnérables (enfance adolescence, étrangers....)

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

Le secrétaire régional anime au sein de la Fédération deux secteurs thématiques nationaux : Protection de l'enfance et Accueil de l'étranger.

➤ Protection de l'enfance

Un travail de veille est effectué par le secrétaire régional. Ces veilles mensuelles portent sur les questions d'actualité concernant la protection de l'enfance. Elles sont diffusées à l'ensemble des associations adhérentes du secteur et sont, depuis cette année, en ligne sur le site de la fédération.

Le secteur est organisé autour d'une Commission composée d'environ 15 personnes, responsables salariés et administrateurs d'associations adhérentes. Sa composition est agréée et validée par le CA. L'engagement est d'un an, entre deux journées nationales. Les séances de travail réunissent les membres de la Commission mais aussi les membres du réseau qui souhaitent s'y joindre. La Commission se réunit seule, lorsqu'il faut valider le résultat des travaux et de manière systématique une fois l'an pour faire le point des travaux et des avancées, et proposer le renouvellement de ses membres.

La Commission fonctionne comme une fédération de points de vue associatifs : la Commission fait jouer ces différents points de vue, tout respectant l'avis institutionnel de la Fédération de l'Entraide Protestante...

En 2007, la Commission s'est réunie à cinq reprises et les travaux ont porté sur :

- L'avocat de l'enfant, un risque ou une chance pour le professionnel de la protection de l'enfance ?
- les tiers parentaux – statut des tiers - statuts des beaux-parents
- l'évaluation interne et externe dans le cadre de la loi de 2002
- le projet de réforme de la loi du 2 février 1945
- l'échec scolaire. Thème abordé avec Laurence Pothié de la MRIE (Mission Régionale Rhône-Alpes d'Information sur l'Exclusion) animatrice d'un groupe de travail MRIE sur la question du décrochage scolaire des élèves de milieux populaires

La Commission a élaboré un questionnaire pour une enquête sur les premières conséquences dans les départements de la mise en place des lois sur la protection de l'enfance et sur la prévention de la délinquance. Les réponses à ce questionnaire proposé à l'ensemble de nos adhérents seront analysées courant 2008

La Commission a publié un communiqué de presse sur les décrets d'application de la loi de janvier 2002 portant sur l'évaluation interne et externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La Commission a organisé une rencontre nationale :

La Commission Protection de l'Enfance s'est réunie les 10 et 11 mai à Nîmes, dans les locaux de l'association Samuel Vincent. Mme **Dominique Versini, Défenseure des enfants**, était invitée.

La réflexion a porté sur l'évaluation interne et externe des établissements et des services ainsi que sur les « nouvelles parentalités ».

Dominique Versini ayant accepté de venir nous présenter ses propositions sur ce thème, la Commission a décidé d'inviter à cette rencontre les partenaires associatifs et publics de la protection de l'enfance du département du Gard : Procureur de la République, Juges des enfants, avocats, DDASS, Conseil Général, CAF, PJJ, centres de formation, directrices et directeurs des établissements et services (public et privés).

Mme Versini nous a présenté le rapport annuel qu'elle a remis au président de la République où elle conclut à la reconnaissance nécessaire d'un statut juridique « *des tiers qui partagent ou ont partagé la vie de l'enfant et ont des liens affectifs avec lui* ».

La Commission a organisé une journée nationale d'échange Formation :

« *La toute puissance chez l'enfant : une question d'autorité... ?* »

La troisième édition de la journée de formation-échange de la Commission protection de l'enfance confirme l'intérêt qu'il y a pour notre fédération à organiser de telles rencontres. 130 personnes étaient

présentes, surtout des professionnels de l'enfance, dont une moitié venant d'institutions ou d'associations extérieures à la FEP.

Des interventions de grande qualité, des débats riches, bien que trop courts selon certains participants, et, cette année, une touche d'humour avec les dessins de Richard Laffiché projetés, selon son inspiration et soulignant avec pertinence les dires des uns et des autres.

Après l'apport théorique du psychiatre Jean Girard sur le développement psycho-affectif de l'enfant, divers professionnels : Jean-Philippe Bonnetot, éducateur, directeur de maison d'enfants, Brigitte Brunel orthophoniste, Maryse Klein psychologue auprès de la petite enfance, Agnès Rivolier enseignante, analysèrent comment, à partir de leurs pratiques respectives, ils comprenaient ces « l'enfants rois », et comment ils les abordaient et les accompagnaient.

Jean Daniel Causse, professeur d'éthique et doyen de la faculté de théologie de Montpellier proposa une approche anthropologique et théologique de « l'enfant roi » avant que Jean-Marie Petitclerc, récemment nommé chargé de mission auprès de la Ministre au logement et à la ville, ne prolonge la question de la toute puissance des enfants en la reliant aux questions d'actualité et au lien social.

Monique de Hadjetlaché, psychiatre et psychanalyste, modératrice de la journée, eut la charge de lier quelques mots de conclusion :

« Partis de la représentation de l'enfant « tout puissant » qui exerce son emprise, représentation présente dans beaucoup de discours ambiants, au fil de cette journée, nous avons été amenés à la perception d'un enfant vulnérable, qui aurait grand besoin de repères, de limites, de sécurité et de tendresse, mais qui ne sait plus entrer en lien, et qu'on ne sait comment approcher.

Enfant roi et enfant victime, cet enfant est dans le « tout possible » et « tout, tout de suite », il « manque de manque ». Il n'a pas construit sa sécurité interne, n'ayant pas rencontré les interdits et les limites structurantes durant sa petite enfance, ni ensuite. Il met en danger, et est en danger. La pulsion, l'agir, en lui, ont remplacé la parole, la représentation, qu'il faut l'aider à construire.

Tout au long de la journée, à travers les différentes vignettes cliniques qui ont été amenées, nous avons vu comment cet enfant nécessite d'être apprivoisé, encouragé pour pouvoir supporter doute, ambivalence et échec sans s'effondrer, combien il est primordial pour lui de rencontrer des adultes qui se tiennent fermes à leur place, dont la parole « tient », qui ne sont pas détruits par l'agressivité.

Il nous a été rappelé que l'autorité consiste à « faire croître » (c'est le sens de l'étymologie du mot), à être les garants d'une Loi qui est au-delà de celui qui la pose, Loi à laquelle celui qui la pose est également soumis. Les parents ont à être accompagnés et soutenus.

L'augmentation de la durée de vie (30 ans en moins d'un siècle) a entraîné, en fait, un allongement du temps de l'enfance, une entrée plus tardive dans l'âge adulte, une idéalisation de l'éternellement jeune, un déni de la finitude et de la mort... ce qui n'aide pas les enfants à grandir. La maîtrise plus grande de la procréation, la revendication d'un « droit à l'enfant » entraînent que « l'enfant du désir » est porteur d'attentes parfois bien encombrantes, et qui peuvent gauchir les statuts de chacun.

Honorer et quitter ses parents, telles sont les injonctions bibliques à l'enfant grandissant. S'inscrire dans sa généalogie implique la dimension de la finitude

Nous avons été vigoureusement appelés à retrousser les manches, à abandonner les représentations figées, à quitter un regard nostalgique sur le passé, et accablant sur l'avenir, à mettre en cohérence nos paroles et nos actes, à prendre le risque de la rencontre.

Nous avons, au fil de cette journée, été amenés à décaler notre regard, à ne pas opposer les termes (ou... ou), mais à tenir ensemble solidement les axes essentiels : moi et l'autre, se distinguer et être en lien, présence et absence, vie et mort, conjugalité et filiation, mère et femme, transmettre un savoir et apprendre à vivre ensemble, présent et avenir, écouter et faire ensemble, prévention et répression, valoriser et sanctionner, transmettre et accepter de lâcher, famille et école, professionnels et bénévoles ... etc. Tout ceci, placé dans la dimension de la durée, qui seule permet la mise à l'épreuve de la solidité du lien.

Enfant tout puissant : enfant à rencontrer, à soutenir, à contenir, voire à sanctionner, pour lui permettre de croître. »

La Commission a établi un bilan et des perspectives

Comme chaque année une réunion de bilan et de perspectives s'est tenue pendant des Journées Nationales 2007 de la Fédération :

- comment poursuivre la dynamique de ce groupe qui a su mêler l'éthique aux préoccupations professionnelles et qui commence à être reconnue et sollicitée par la DGAS (commission sur l'évaluation, sur le parrainage) par la Défenseure des enfants (commission sur les mineurs étrangers, rencontre de Nîmes)
- comment articuler au mieux la Commission nationale et le groupe MECS de l'Est ?
- comment alimenter la réflexion du CA de la FEP à partir des travaux de la Commission ?
- comment collaborer avec Formasev, département formation-conseil de la FEP et proposer des formations aux professionnels du secteur de l'enfance ? Lesquelles ?
- comment partager et diffuser nos échanges et nos travaux ? Continuer les sessions de Valpré ? Editer le fruit des travaux et des échanges ?....

➤ *Accueil de l'étranger*

Un travail de veille est effectué par le secrétaire régional. Ces veilles portent sur les questions d'actualité concernant les étrangers. Elles sont diffusées à l'ensemble des associations adhérentes du secteur et sont depuis cette année en ligne sur le site de la fédération.

Néanmoins, une mobilisation plus importante et plus coordonnée des associations membres qui travaillent dans ce domaine a été souhaitée. Afin de répondre à une demande de coordination des associations membres actives dans ce secteur la FEP a créé en 2006 un groupe national « *accueil de l'étranger* ».

Ce groupe de travail réunit des adhérents gérant directement des dispositifs pour les réfugiés ou les demandeurs d'asile et d'autres qui sont en contact avec eux.

Ses objectifs :

- recenser les adhérents agissant dans ce secteur et de connaître la réalité de leur action
- communiquer sur le travail des associations, leurs prises de position et aider à la mise en réseau
- travailler à une formulation d'une parole sur ces questions en s'appuyant sur ce qui peut être spécifique à la FEP (diversité dans les engagements des adhérents : accueil, gestion de dispositifs, parrainage/ lien avec les Églises/ complémentarité entre bénévoles et professionnels...)
- concrétiser un partenariat, en particulier avec la Cimade et le Defap
- proposer au CA de la FEP des argumentaires pour des prises de positions politiques.

En 2007, le groupe s'est réuni à quatre reprises et les travaux ont porté sur :

- la formation des bénévoles
- l'actualité du secteur
- l'analyse des réponses au questionnaire adressé aux adhérents en lien avec les étrangers
- la situation de la population Roms en France
- le point sur le collectif « Pas en notre nom »
- l'esclavage moderne (l'adhésion de la FEP au collectif « ensemble contre la traite des êtres humains, l'avancée du groupe FEP sur l'esclavage, la protection subsidiaire »)
- la participation de la FEP à la session de la Cimade fin septembre
- la participation de la FEP à des partenariats (Cimade, Defap, FPF..) et à des collectifs (Demain le Monde... Coordination Française pour le Droit d'Asile...)
- l'actualisation d'une position –orientation de la FEP. Comment la communiquer et la mettre en pratique ?

Le groupe a organisé une session nationale :

« *Doit-on choisir son immigré ?* »

La journée « *Doit-on choisir son immigré ?* » a réuni une soixantaine de personnes, des membres de la FEP engagés dans l'accueil des étrangers, des partenaires associatifs (Secours catholique, Ligue des droits de l'homme, le pain quotidien...) et des représentants des Églises protestantes.

Elle a contribué à la prise de position et à l'engagement de la FEP sur la question des étrangers et des immigrés en France.

Nous avons dénoncé :

- la disparition d'une approche du migrant en termes de dignité et de droits fondamentaux au profit d'une politique logicienne et utilitariste
- le processus de stigmatisation de l'étranger qui le rend responsable de tous les maux de la société

Nous avons affirmé :

- la réalité présente et future du fait migratoire, incontournable, favorable et nécessaire pour l'avenir de la France
- la nécessité d'intégrer, dans le débat sur les politiques migratoires, le droit des migrants à vivre dignement et de clarifier ce qu'on entend par « co-développement »
- le devoir d'accueil et d'hospitalité : quelles que soient les raisons qui l'amènent à entrer sur le territoire, l'étranger doit être accueilli dignement même dans le cas où sa protection, notamment pour le débouté du droit d'asile, implique la désobéissance civile
- la responsabilité que nous avons à « témoigner » pour lutter contre les préjugés et les fantasmes sur les étrangers et les migrants

4°axe : Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté.

Il englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large. »

La Fédération est régulièrement sollicitée par des administrateurs des associations adhérentes pour des renseignements, des conseils, un partage d'expérience.

Gérer une association est devenu une lourde responsabilité dans un contexte de plus en plus juridique, où les enjeux financiers sont forts, où l'engagement des bénévoles et la place des associations dans la société ont fortement évolué ces dernières années.

Les conseils d'administration doivent en permanence adapter leurs actions et leurs moyens aux nouvelles réalités. Ils doivent revisiter les projets associatifs et les projets d'établissement.

➤ *Groupe administrateurs*

Il s'adresse aux administrateurs en fonction et aux futurs administrateurs intervenant dans le secteur social. Dans l'approche de la thématique le groupe a souhaité avoir à chaque fois des intervenants extérieurs et un apport théologique.

Trois rencontres ont lieu en 2007 à Lyon.

Les thématiques abordées en 2007 :**La responsabilité des présidents et des conseils d'administration**

- Connaissance des risques auxquels sont exposés les dirigeants d'associations dans le cadre de leurs activités et des sanctions applicables
- Inventaire des moyens de protections à la disposition des dirigeants
- Consolidation des connaissances générales en droit de la responsabilité civile et pénale des personnes physiques et des personnes morales
- Analyse de situations concrètes dans lesquelles la responsabilité du dirigeant peut être engagée

La responsabilité pénale des dirigeants d'association

- Intervention d'André Meykuchel, Procureur du Tribunal de Grande Instance de Lyon

Le patrimoine des associations

- Intervention de Jean-Daniel Roque, ancien trésorier du Conseil national de l'ERF, secrétaire général de la Fondation pour le protestantisme

➤ *La promotion et l'engagement bénévole, volontaire et professionnel*

Une journée régionale a été préparée sur l'engagement du protestant sous ces deux aspects : individuel et collectif.

Cette journée a été programmée pour le 2 février 2008 mais trois réunions de préparation ont eu lieu en 2007 avec les représentants des unions régionales des Eglises en lien avec nos adhérents.

Deux interventions en plénière sont prévues, la première sur l'engagement personnel et la seconde sur l'engagement collectif et 18 animateurs ont préparé l'animation des ateliers :

Atelier 1 : l'engagement diaconal : conséquence ou source et nourriture de la foi ?

Atelier 2 : Eglises et Œuvres : Quels liens ? Quelles articulations ? Quels apports mutuels ? Quelle dynamique ?

Atelier 3 : les associations protestantes face aux pouvoirs publics et aux élus.

Atelier 4 : le protestant engagé dans une association ou une institution non protestante.

Atelier 5 : être protestant dans les gestes du quotidien, ça change quoi ?

Atelier 6 : être protestant aux côtés de l'autre : handicapé, étranger, exclu, jeune, personne âgée.

Atelier 7 : les nouveaux engagements : environnement, solidarité internationale, bioéthique etc...

La promotion de l'engagement bénévole, volontaire et professionnel se vérifie dans le travail de lien qu'effectue la Fédération entre nos associations adhérentes (associations culturelles loi 1901) et les Eglises, dont elles sont issues (associations culturelles loi 1905).

Notre fédération participe à de nombreuses rencontres des églises pour présenter et expliquer l'engagement de ses membres dans des activités sociales au sens large.

C'est l'occasion de susciter des vocations pour des engagements de bénévoles ou de professionnels.

En 2007 ce fut en particulier la participation de la FEP à Valence à un Forum des jeunes protestants. Ce Forum de 3 jours permit à plus de 2000 participants de se renseigner sur les métiers du social et de découvrir les activités et les initiatives de nombreuses associations.



Fédération
Entraide Protestante

Région Arc Méditerranéen

Secrétaire Régional :

Philippe VERSEILS

27, rue Saint Gilles

30000 NÎMES

Tél. : 04 66 28 11 42

Email : arcmediterraneen@fep.asso.fr

Rapport d'activités
Région Arc Méditerranéen
et Secteur Personnes Âgées

Année 2007

Sommaire :

I.	Développer des réponses de proximité	<i>page 31</i>
➤	<i>Visites et rencontres des entraides de la région</i>	<i>page 31</i>
➤	<i>Constitution de groupes de travail</i>	<i>page 32</i>
II.	Développer une dynamique de regroupement et de coopération	<i>page 32</i>
➤	<i>Une conviction et un axe prioritaire de la FEP</i>	<i>page 32</i>
➤	<i>Trois groupes régionaux</i>	<i>page 33</i>
➤	<i>Des actions de conseil</i>	<i>page 33</i>
III.	Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 33</i>
➤	<i>Un groupe national « Personnes Âgées »</i>	<i>page 33</i>
➤	<i>Session de formation annuelle</i>	<i>page 34</i>
➤	<i>Collectif inter associatif « Combattre la Solitude »</i>	<i>page 34</i>
➤	<i>Groupes régionaux</i>	<i>page 35</i>
IV.	Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 35</i>
➤	<i>Visite et accompagnement des adhérents de la région</i>	<i>page 35</i>
➤	<i>L'envoi de lettres régionales</i>	<i>page 36</i>
➤	<i>L'accueil de nouvelles associations au sein de la FEP</i>	<i>page 36</i>
➤	<i>Veilles mensuelles</i>	<i>page 36</i>

L'année 2007 aura été la première année de la mise en œuvre des objectifs redéfinis et votés par l'assemblée générale de Mars 2007 et fixés dans le cadre de la nouvelle convention signée avec la DGAS.

Ces objectifs se déclinent autour de 4 axes d'actions prioritaires que nous avons discernés à partir du travail effectué les années précédentes et que nous avons continué à mettre en œuvre de façon plus ciblée et plus explicite au cours de cette année 2007.

Ces axes sont :

- I. Développer des réponses de proximité**
- II. Développer une dynamique de regroupement et de coopération**
- III. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables**
- IV. Favoriser le renouvellement de la vie associative**

I. Développer des réponses de proximité

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

Les associations locales de bénévoles qui s'engagent dans des actions de proximité en faveur des personnes en situation d'exclusion sont des entraides liées au réseau des paroisses protestantes.

Il y en a une quinzaine qui sont membres de la Fédération de l'Entraide Protestante dans la région Arc Méditerranéen, mais il y en a au moins autant qui commencent à participer aux rencontres et réflexions que nous avons menées cette année. L'enjeu de la Fédération est bien de réunir l'ensemble de ces entraides paroissiales dans un réseau de proximité efficient.

Pour renforcer ces liens entre ces associations de bénévoles et la FEP et favoriser également les liens et les échanges de pratiques entre ces associations, plusieurs actions ont été engagées en 2007 :

➤ *Visites et rencontres des entraides de la région*

La quinzaine d'associations de bénévoles a été visitée et plusieurs rencontres par secteurs géographiques ont été organisées qui ont regroupé également un bon nombre d'associations non encore officiellement membres de la FEP. Ces rencontres ont permis de faire apparaître un certain nombre de difficultés partagées par la majorité des ces associations de bénévoles :

Les équipes de bénévoles sont souvent âgées et ont du mal à se renouveler.

Les personnes qui s'adressent aux entraides de paroisse sont en souffrance physique et psychique de plus en plus lourdes et les réponses qu'elles peuvent apporter semblent de plus en plus inadaptées.

Les pratiques sociales se sont professionnalisées et la spécificité et l'utilité de l'aide des entraides de paroisse et des équipes de bénévoles ne sont plus évidentes.

Nombreuses associations laïques se sont développées qui apportent une grande partie des aides traditionnellement apportées par les entraides de paroisse (Resto du Cœur,...). En de nombreux endroits les entraides de paroisse collaborent à ces actions mais du coup ne savent plus vraiment quelles actions spécifiques organiser et se posent la question de la visibilité et de l'utilité de maintenir une entraide de paroisse.

A partir de ces constats une réflexion se développe autour du rôle spécifique que pourraient être amené à développer les associations de bénévoles en coordonnant davantage encore leurs actions avec les différents dispositifs de prise en charge existants et qui s'articule autour de la question de la relation : face aux diverses situations de misère et d'exclusion les réponses, apportées par les différents intervenants (qu'ils soient publics

ou privés) et par les diverses entraides de paroisse, ont été d'apporter principalement des prestations : nourriture, hébergement, vêtements et aides diverses.

Mais ces prestations, pour nécessaires qu'elles soient, ne parviennent pas à répondre à la perte de liens et l'on mesure de plus en plus que des prestations sans relations ne suffisent pas.

Car la question majeure est bien « *celle de la densité du capital social, d'entourage, de lien social qui entoure les personnes en difficultés. Et c'est bien là l'enjeu majeur de nos associations dans leur travail quotidien, au plus près de la détresse humaine*¹ ».

➤ Constitution de groupes de travail

Les rencontres qui ont été organisées et qui ont rassemblé les diverses associations de bénévoles ont souligné la nécessité de constituer des groupes de réflexion, de coordination et d'échange d'expériences et de pratiques. Il importe pour cela de terminer l'état des lieux de l'ensemble de ces associations de bénévoles et de finir de mobiliser celles qui ne sont pas encore partie prenante de la FEP. Il faut également réfléchir à une délimitation géographique pour parvenir à constituer des groupes dont les membres ne soient pas trop éloignés les uns des autres pour créer de réelles synergies mais qui soient également suffisamment nombreux pour pouvoir mener une réflexion et des actions significatives. La création et l'animation de ces groupes sont une des priorités de l'action de la FEP dans notre région pour les deux années à venir.

Nous avons déjà eu plusieurs réunions de travail avec les responsables des églises protestantes et des entraides de la région pour partager avec notre réflexion et structurer notre action.

Il faut noter que le synode régional annuel de l'Eglise Réformée de la région PCAC du mois de Novembre 2007 a voté une résolution qui reprend cette réflexion et une chargée de mission a été nommée pour travailler, en collaboration avec la FEP, à sa mise en œuvre concrète.

II. Développer une dynamique de regroupement et de coopération

« *Cet objectif vise à susciter et encourager une meilleure connaissance mutuelle des associations adhérentes exerçant sur un territoire donné (selon les cas : commune, communauté de communes, canton, pays, département, région), à les aider à discerner ensemble les complémentarités qu'elles offrent et pourraient offrir aux personnes en difficulté, à les accompagner et les soutenir dans les regroupements et les coopérations qui pourraient consolider leurs interventions et leurs vies associatives.* »

➤ Une conviction et un axe prioritaire de la FEP

La FEP est convaincue qu'un de ses rôles et une de ses raisons d'être est bien de favoriser les mises en réseaux et les liens entre les institutions et les associations. Cela ne signifie pas qu'elle doive devenir l'opérateur des rapprochements ni même qu'elle estime que la seule solution soit la fusion des associations et la constitution d'importantes structures nationales centralisées.

Chaque association et établissement a une histoire et une richesse particulière qu'il convient de préserver, mais il est devenu indispensable de fonctionner en réseau et d'imaginer dans chaque situation locale particulière quelle forme institutionnelle doivent prendre ces rapprochements et ces collaborations : fédération, groupement de coopération, mutualisation de moyens, fusion, reprise,...

La fédération est également convaincue que l'enjeu n'est pas prioritairement économique et technique mais se situe en premier lieu au niveau associatif. La question fondamentale est de permettre, à des associations souvent essoufflées et absorbées par des préoccupations de gestion des établissements qu'elles gèrent, de retrouver la disponibilité et les forces nécessaires pour jouer un rôle d'expertise, de vigilance, de propositions, d'innovation et parfois de protestation qu'elles ne peuvent plus jouer toutes seules.

¹ Cf. la réflexion de Gilles de LABARRE, président du Centre d'Action Sociale Protestant à Paris, *Introduction au Dossier Crise Sociale* publié par la Fédération Protestante de France sur son site www.protestants.org.

➤ *Trois groupes régionaux*

Un groupe d'administrateurs et salariés de la quinzaine d'associations membres de la FEP de la région de Nîmes s'est retrouvé à trois reprises dans le courant de l'année 2007. Après un temps de partage sur les différentes actions entreprises, difficultés rencontrées et projets, un certain nombre de collaborations concrètes ont été envisagées notamment de réfléchir à la mutualisation des cuisines. Un groupe de travail sur cette question de la restauration s'est constitué et s'est réuni trois fois.

Une première rencontre a eu lieu entre 6 associations du secteur du Vigan qui gèrent trois EHPAD, un service d'Aide à Domicile, un SSR et un Centre de Réadaptation de l'Ouïe et de la Parole et qui sont très isolées. Les associations présentes ont manifesté leur volonté de réfléchir aux liens et mutualisations qu'elles pourraient envisager entre elles et un programme pour poursuivre cette initiative est en train d'être élaboré pour l'année 2008. Il va s'orienter vers la constitution d'un groupe d'associations travaillant principalement auprès des personnes âgées et s'élargir à la douzaine d'associations du Languedoc intervenant dans ce secteur d'activité.

Une première rencontre a eu lieu également dans la région Marseillaise qui regroupe une dizaine d'associations gérant divers établissements (EHPAD, CHSR, Clinique,...). Cette rencontre a été l'occasion d'un premier contact entre ces associations qui ne se connaissent pas et doit se poursuivre en 2008.

➤ *Des actions de conseil*

Les relations de proximité et d'accompagnement des associations et des équipes des établissements qui se développent depuis la mise en place de la régionalisation de la FEP ont permis que plusieurs demandes concrètes de conseil nous soient parvenues. La présence du département formation conseil FORMAsev au sein de la FEP a permis de proposer un suivi et un conseil pertinent (notamment cette année auprès d'une association niçoise en grande difficulté gérant un EHPAD et une MAS) et les aider à un travail en réseau.

Nous avons pu également permettre et accompagner la reprise d'une association d'Uzès d'aides à domicile par une autre de Nîmes intervenant dans le même secteur.

III. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

➤ *Un groupe national « Personnes Âgées »*

La FEP réunit de nombreuses associations qui interviennent dans le secteur des personnes âgées. C'est un des domaines les plus importants de la FEP avec environ 90 établissements, foyers logements, maisons de retraite et services à domicile.

La plupart sont gérés par des associations « mono établissement », même s'il existe certaines associations qui en gèrent plusieurs, en général dispersés sur le territoire.

Le Groupe de Coordination Nationale Personnes Âgées qui s'est constitué il y a à peine un peu plus d'un an a permis de commencer à développer une dynamique de réflexion commune. Un certain nombre de difficultés ont été repérées et en particulier :

Nombreux conseils d'administration de maisons de retraite sont en grand désarroi face à la technicité montante du secteur des personnes âgées qui amplifie leur difficulté à renouveler leurs membres. Ils doivent, avec leur direction, faire face à des conditions d'exercice de plus en plus difficiles (pression réglementaire, financière et juridique) et font, de plus en plus fréquemment, appel à des ressources extérieures (consultance, formation, technologie...). La pression sécuritaire impose aux établissements des investissements considérables pas toujours en proportion avec ses capacités et la judiciarisation des rapports entre usagers et professionnels

alourdit considérablement les pratiques en imposant des protocoles et des procédures de plus en plus contraignants. Certaines maisons ont fermé, d'autres sont passées sous aide externe voire sous contrôle extérieur.

La réflexion et la mise en œuvre des projets associatifs et d'établissement sont de plus en plus complexes (montée des dépendances, de la polyopathie, droits des usagers, réseaux et coordinations,...).

L'émergence de groupes commerciaux crée des conditions de lobbying qui fragilisent le secteur associatif. Les conditions de concurrence sont de plus en plus tendues car ces groupes bénéficient des mêmes accès aux financements publics du soin, de la dépendance et de l'aide sociale et les associations « mono établissement », tout particulièrement, sont de plus en plus coincées entre un secteur public très largement répandu et un secteur marchand en forte croissance, tous deux avantagés par une facilité de mutualisation des coûts et des compétences.

Par ailleurs, la politique actuelle est plutôt tournée vers le développement de services de maintien à domicile et de réponses adaptées à la fin de vie et aux troubles importants comme ceux dus à la maladie d'Alzheimer. Les Conseils d'Administration des associations « mono établissement » sont souvent absorbés par les problèmes de gestion immédiate de leur établissement. Ils ont du mal à ouvrir leurs réflexions et leurs actions à une prise en compte plus globale de la question des personnes âgées liant les questions de maintien à domicile et d'hébergement et à faire preuve d'initiatives innovantes dans ce domaine.

La volonté de plus en plus d'associations est d'aller plus loin et leur demande est que la FEP les aide concrètement à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de rapprochement entre les associations et les établissements de ce secteur.

Deux rencontres de formation ont été organisées autour du projet de constituer un groupement de coopération ou une plate forme de réflexion et de collaboration autour de la question de l'évaluation. La première a eu lieu en juin sur le thème : « *Se saisir ensemble de la question de l'évaluation : vers des repères partagés* » et la seconde vient d'avoir lieu, au début de l'année 2008, pendant deux jours, sur le thème : « *Développer des modalités de coopération en évaluation sociale et médico sociale* ».

Ce travail va être poursuivi tout au long de l'année 2008.

➤ *Session de formation annuelle*

Pour permettre aux associations, établissements et services de la FEP intervenant auprès des personnes âgées de s'approprier cette session annuelle (dont c'était la 38^{ème} édition en 2007 !) les thématiques abordées sont proposées par eux et ces sessions se tiennent dans des lieux différents chaque année afin que les équipes des établissements du secteur où elles se déroulent puissent participer activement à l'animation de ces sessions.

La session de 2007 a eu lieu près de Montbéliard du 14 au 16 Mai 2007 autour de la question du secret que nous ont demandé d'aborder les participants de la session 2006 (« *Confidences et confidentialité : travail d'équipe, devoir d'information et secret professionnel en EHPAD* ») et la direction et l'équipe de la Résidence Surleau se sont investies dans la préparation et l'animation de cette session.

La particularité et la richesse de ces sessions sont de permettre un échange d'expériences et de réflexion entre des personnes intervenant dans des structures et des contextes différents et ayant des fonctions différentes, aussi bien comme salariés, administrateurs ou intervenants bénévoles.

Cette grande diversité de fonctions et d'approches permet une réflexion plus globale et une vision plus concrète du rôle de chacun en vue d'une meilleure complémentarité des actions dans le soin et l'accompagnement des personnes âgées. C'est aussi un lien riche et important entre des équipes d'établissements différents.

➤ *Collectif inter associatif « Combattre la Solitude »*

Des associations socio - caritatives se sont retrouvées à la suite de la canicule de l'été 2003, afin d'analyser leurs actions passées et d'envisager des concours mutuels en cas de nouvelle crise sanitaire. La plate-forme est composée de mouvements laïcs et confessionnels d'horizons différents, intervenant dans la relation de proximité et/ou en établissement.

L'objectif de ce collectif est de recueillir des constats, mener une analyse des pratiques associatives, aller vers des propositions d'actions concrètes, voire une mobilisation de l'opinion publique autour du thème de l'isolement, pouvant déboucher sur des modifications de l'attitude des français.

Comme première action collective et manifestation publique le collectif avait lancé une enquête nationale destinée à repérer ce qui est facteur d'isolement chez les personnes âgées et à mieux appréhender leur sentiment de solitude.

Les résultats de cette enquête réalisée auprès de 5000 personnes âgées ont été diffusés fin septembre 2006 et ont eu un écho considérable dans les médias, auprès des pouvoirs publics et de tous les acteurs dans le domaine des personnes âgées.

En 2007 le collectif, qui s'est réuni 5 fois, a continué son travail de réflexion et d'information et mis en place deux actions décentralisées dont l'objectif est de permettre aux divers acteurs associatifs de se coordonner davantage sur le terrain pour une prise en charge et un accompagnement plus concertés des personnes âgées isolées en particulier.

La première rencontre décentralisée a eu lieu à Marseille le 1^{er} Octobre autour du thème « *Quelle dynamique locale dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées* ». Elle a réuni plus d'une centaine de participants, à la fois des citoyens âgés, des bénévoles et salariés associatifs, des représentants de structures décentralisées de l'Etat, des services de l'action sociales des caisses de retraites, tous ceux, qui, au quotidien, agissent sur le terrain pour cette même volonté de s'impliquer dans des actions futures concertées.

La seconde rencontre était prévue à Paris, dans le 19^{ème} arrondissement, le 18 Octobre 2007, mais la grève des transports a obligé le collectif à reporter cette rencontre au premier trimestre 2008.

➤ *Groupes régionaux*

Plusieurs groupes régionaux se sont constitués ces dernières années et en particulier cette année 2008.

Quatre groupes fonctionnent depuis plusieurs années (Paris et département 92, Normandie-Île de France, Région Lyonnaise et Région Est) et quatre ont démarré cette année (Région de Valence, Région Ouest, Région Sud-Ouest et Cévennes).

Ce sont des lieux de rencontre, de réflexion, d'échanges d'expériences et de pratiques tout à fait intéressants et plusieurs groupes sont en train de mettre en place des projets concrets de mutualisation.

Ces groupes sont un relais important sur le terrain de la réflexion et des perspectives élaborées au niveau national.

IV. Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté.

Il englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large. »

➤ *Visite et accompagnement des adhérents de la région*

Les visites de l'ensemble des associations, établissements ou services membres de la FEP dans la région Arc Méditerranéen actuellement recensés sont pratiquement terminées. Des contacts réguliers sont maintenant noués avec un bon nombre d'entre eux. Les quelques associations non encore visitées sont très éloignées ou volontairement à distance pour l'instant de la FEP.

Ces rencontres avec les administrateurs et les équipes salariées ont permis à la fédération d'être repérée et localisée. Grâce aux contacts personnels tissés à partir de ces visites, de nombreux contacts téléphoniques et demandes très diverses ont été adressées au secrétariat régional et la Fédération est devenu un interlocuteur reconnu et sollicité.

La poursuite de ce travail régulier de contacts et de visites est primordiale pour maintenir une dynamique effective d'un réseau de proximité.

Nombreux de ces contacts ont abouti à des demandes d'accompagnement et d'aide (redéfinition de projets associatifs, accompagnements d'équipe ou de CA, réflexions sur les pratiques ou objectifs, organisation,...)

➤ *L'envoi de lettres régionales*

Le lien avec les adhérents est aussi maintenu par l'envoi de lettres régionales.

Ces lettres se font l'écho d'un certain nombre d'informations nationales et régionales et présentent les activités, projets ou événements particuliers d'associations de la région.

En 2007, une seule a été envoyée dans le premier semestre, celle qui devait paraître en fin d'année n'a, pour finir, été envoyée que début 2008.

La qualité d'impression de cette dernière lettre a été améliorée afin d'en faire un outil plus attractif et efficace de communication. Le Comité Régional vient de nommer une petite équipe de travail pour réfléchir à la mise en place d'une meilleure politique de communication, et notamment à la diffusion de ces lettres régionales.

➤ *L'accueil de nouvelles associations au sein de la FEP*

Les contacts pris en 2006 se sont concrétisés par l'entrée d'une nouvelle association de notre région au sein de la FEP, l'association « La Gerbe » de Montpellier qui gère une crèche et un centre social.

D'autres associations sont actuellement en contact avec la FEP et envisagent d'en devenir membre.

Dans notre région, six établissements de la Fondation de l'Armée du Salut, qui a aussi été accueillie au sein de la FEP, ont également rejoint le réseau de la FEP.

Enfin, plusieurs Diaconats ou Entraides de paroisse sont également dans une démarche de rapprochement avec la FEP.

➤ *Veilles mensuelles*

Chaque secrétaire régional de la FEP est chargé de rédiger pour le 15 de chaque mois une « veille » au sujet du secteur dont il a la charge.

Cette note est destinée à pointer les éléments importants qui ont marqué l'actualité de ce secteur pendant le mois précédent et informer les adhérents des réflexions, des prises de position, des rencontres ou formations organisées par la FEP à ce sujet.

Elle destinée à être diffusée aux membres du Conseil d'Administration de la FEP ainsi qu'à tous les adhérents (présidents des CA et directeurs) intervenant dans ce secteur et elles sont également mises en ligne sur le site de la FEP.

Cette « veille » devrait aussi être alimentée par les réflexions, les questions ou les réactions des adhérents.

En ce qui concerne le secteur Personnes Âgées, ces veilles ont commencé à être écrites et diffusées à partir du mois de Novembre 2006 et 10 ont été rédigées en 2007.



Fédération
Entraide Protestante

Région Arc Atlantique

Secrétaires Régionales :

Edileuza GALLET et Eveline BARRAL

Maison de Santé Protestante Bagatelle

201, rue Robespierre BP 48

33401 – Talence Cedex

Tel : 05 57 12 35 65

E-mail : arcatlantique@fep.asso.fr

Rapport d'activités
Région Arc Atlantique
et Secteur Handicap

Année 2007

Sommaire :

I.	Développer des réponses de proximité	<i>page 38</i>
➤	<i>Groupes entraides</i>	<i>page 38</i>
➤	<i>Groupe Communication</i>	<i>page 38</i>
II.	Développer une dynamique de regroupement et de coopération	<i>page 39</i>
➤	<i>Groupes EHPAD</i>	<i>page 39</i>
➤	<i>Rencontre Régionale</i>	<i>page 39</i>
III.	Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 39</i>
IV.	Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 40</i>

L'année 2007 a été une année morcelée du fait d'un remplacement de la secrétaire régionale. Nous avons donc concentré nos actions sur le suivi des projets déjà existants et répondu aux demandes des différents adhérents.

Fonctionner efficacement en réseau était pour notre vaste région le défi majeur. Des précisions et des améliorations ont été apportées en cours d'année quant au fonctionnement du Comité régional, accompagnant la secrétaire. Chacun perçoit de plus en plus son rôle et sa fonction au sein du Comité, pour répondre à la satisfaction du plus grand nombre des adhérents.

1° axe : Développer les réponses de proximité dans la lutte contre l'exclusion sociale :

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

➤ *Groupes entraides*

Dans la région Arc Atlantique : 4 groupes entraides (1 s'est constitué en Bretagne et est en cours d'adhésion.)

- Groupe Dordogne s'est réuni 2 fois. La première rencontre a eu lieu à Sainte Foy la Grande sur le thème « **Rapports avec l'église et limites de l'action** » : 20 participants des entraides de Périgueux, Bergerac, Sainte Foy la Grande, Nérac ainsi que des bénévoles de la Fondation John Bost. La deuxième rencontre a porté sur « **Les besoins du public accueilli** » : 24 participants incluant les entraides de Périgueux (qui nous accueillait), Bergerac, Tonneins, Sainte-Foy la Grande.

- Préparation du groupe de Bretagne qui s'est réuni une 1^{ère} fois en septembre, puis en décembre avec les entraides de St Briec, de Lorient, des côtes d'Armor et de Rennes sur le thème « **Des intérêts à se fédérer, et ce que la fédération de l'entraide protestante peut leur apporter** ». 8 participants.

- Groupe Charente Sud deux Sèvres, s'est réuni 2 fois. La 1^{ère} rencontre a eu pour thème « **Le bénévolat - son rôle, sa place et ses limites** », 22 personnes ont participé. La 2^{ème} qui a rassemblé 32 participants des entraides de St Palais, Lezay, Sud-Deux-Sèvres, La Rochelle, Saintonge océan, Royan, Iles de Saintonge a eu pour thème : « **Dans une société du faire, quelle place pour l'être** »,

- Groupe Loire atlantique et Centre, s'est réuni une 1^{ère} fois, sur le thème : « **Les limites de nos actions et nos moyens** » et a réuni 18 personnes. Le thème n'ayant pas été complètement épuisé il fut repris sous une autre forme : « **Des moyens à mettre en place pour pallier à nos limites** ». 6 personnes de l'entraide de Tours, Saumur et Nantes.

Ce fut l'occasion à chaque fois, d'échange d'expériences et de pratiques, qui ont fait apparaître le rôle spécifique que ces associations jouent dans le renouvellement local du lien social et ont mis en valeur les besoins de formation des bénévoles, pour l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

- Une formation a eu lieu sur un week-end à La Rochelle à laquelle 22 bénévoles ont participé.
- Des visites à une douzaine d'associations d'entraide, de façon ponctuelle ont eu lieu pour répondre à des accompagnements plus soutenus sur des points d'organisation et de médiation entre des membres de l'église et de l'entraide. Force est de constater que sur ce point il y a lieu de continuer à promouvoir ce lien, les entraides n'étant pas encore toujours reconnues pour leurs actions au sein des églises.

➤ *Groupe Communication*

Le Groupe « Communication » avec ses 4 membres s'est réuni une fois, mais il reste à réfléchir à une forme de communication plus adaptée à la région.

- La lettre régionale envoyée 2 fois cette année a permis aux associations de faire connaissance d'autres expériences et pratiques, au sein même de la fédération à un niveau régional sur l'Arc Atlantique.
- Plusieurs demandes individuelles, urgentes, ont été dirigées vers le poste de la secrétaire régionale. Des éléments de réponse et les personnes adéquates à contacter leur ont été transmis. Il devient nécessaire d'établir et diffuser un annuaire pertinent sur la région.

2° axe : Développer regroupements et coopérations des associations adhérentes sur des territoires pour renforcer leurs capacités à lutter contre l'exclusion :

« Cet objectif vise à susciter et encourager une meilleure connaissance mutuelle des associations adhérentes exerçant sur un territoire donné (selon les cas : commune, communauté de communes, canton, pays, département, région), à les aider à discerner ensemble les complémentarités qu'elles offrent et pourraient offrir aux personnes en difficulté, à les accompagner et les soutenir dans les regroupements et les coopérations qui pourraient consolider leurs interventions et leurs vies associatives. »

Il s'agit de mettre en valeur ou de développer l'existence de ces liens de proximité dans un certain nombre de lieux au cours des 3 prochaines années au moins sur l'agglomération bordelaise et sur l'agglomération toulousaine et sans doute sur l'agglomération de Nantes.

➤ *Groupes EHPAD*

- Une des rencontres des EHPAD de l'Ouest a porté sur le thème des regroupements et coopérations possibles, mais il s'avère que du fait des distances cela ne semblait pas très réaliste. Des regroupements s'opèrent déjà pour certaines EHPAD avec des associations plus locales (hors de la FEP) Coopératives d'achats. Il reste à promouvoir, dès que la FEP sera prête, l'évaluation interne qui répondrait à un grand besoin.

- Au-delà de ces liens des rencontres régulières des administrateurs et des dirigeants salariés sont effectives pour les **EHPAD Ouest et Sud-Ouest** qui se sont retrouvés deux fois dans chaque région. Il semblerait que parmi les directeurs d'EHPAD, il y a, du fait d'une absence de formation ou d'expérience, une certaine souffrance ou/et solitude pour ces nouveaux gestionnaires compétents, mais qui se retrouvent confrontés à des situations humaines pour lesquelles ils sont mal préparés (fin de vie, euthanasie, souffrance...)

- Le groupe EHPAD du sud-ouest réfléchit à une coopération inter établissements pour l'organisation de vacances des résidents. Du fait de la détérioration progressive de la santé du public, il est plus difficile de rassembler suffisamment de résidents valides dans un projet de vacances d'une seule structure.

- Un groupe de travail s'est créé pour soutenir l'élaboration d'un projet sur Melle, en partenariat avec le CCAS de la ville, la CPAM, la CRAMCO, le CLIC et l'hôpital : «La béquille solidaire».

➤ *Rencontre Régionale*

La rencontre régionale a porté sur le thème : « **Sortir de nos murs pour aller vers les autres ; Réseau, mutualisation, coopération** » 40 personnes ont participé à Nantes qui ont fait plus ample connaissance et approfondi leur réflexion. Un immense chantier reste à développer pour que les entraides et les établissements se fassent plus confiance et réalisent concrètement l'intérêt réciproque de ces regroupements. Chacun craignant de perdre son autonomie, son identité ou son temps (si précieux pour tous). Entraides et établissements ont à préciser leurs complémentarités pour renforcer leurs capacités à combattre l'exclusion.

3° axe : Elaborer et consolider les capacités de réponses des associations adhérentes en direction des populations particulièrement vulnérables (enfance et adolescence, étrangers, personnes en risque d'isolement, personnes âgées...)

« Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des

échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques. »

Sur la région Arc Atlantique, l'accompagnement des personnes âgées hors institution, ne donne pas lieu à un engagement précis des associations. Il y a certes des visites émanant de bénévoles aux personnes alitées en hôpitaux et plus rarement au domicile des personnes, mais il n'y a que très peu d'organisation instituée.

La visite est un sujet délicat qui ne s'improvise pas. Les bénévoles s'interrogent sur leur formation et les échanges à ce sujet suscitent beaucoup de réserves, quant au droit des uns ou des autres à aller visiter quelqu'un « dans son intimité ». Certains osent exprimer leur inquiétude personnelle sur le sujet.

La FEP a sans doute à réfléchir sur les moyens à mettre en place pour répondre à ces questions.

Il y a par ailleurs de nombreuses associations de salariés qui interviennent à domicile, et de plus en plus, le secteur commercial prend ici le relais pour combler ce vide. Cela reste une grande interrogation pour l'avenir des personnes âgées, mais aussi handicapées vieillissantes à leur domicile.

Promouvoir sur l'ensemble du territoire national un référentiel commun aux associations permettant une évaluation des pratiques à partir de choix éthiques partagés : la réflexion se poursuit mais avance à dose homéopathique dans les entraides de paroisse. Pour les associations d'entraide la réalité de l'action est bien fondée. Mais l'âge avancé des bénévoles et les frais de formation sont des freins bien réels aussi, dès que les distances à parcourir s'avèrent un peu trop grandes.

Il y a de plus en plus besoin de formation pour un accompagnement à la prise de parole. Cela ne s'invente pas et chacun n'a pas forcément de talents particuliers dans ce domaine. Mais cela faciliterait la circulation de la communication afin de pouvoir être entendu et d'éviter des formes d'agressivité, sinon de violence.

4° axe : Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté. Il englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large. »

La régionalisation a permis de développer des relations de proximité et de confiance avec la majeure partie des associations adhérentes.

Avec de nombreuses associations la réflexion et l'élaboration des projets associatifs sont bien en cours mais il y a encore un gros travail à effectuer. Le dernier point du § 3 peut se reprendre en ce qui concerne la formation des administrateurs, tant au niveau des entraides que des institutions de la région Arc Atlantique, l'ouest étant plus défavorisé que le sud-ouest en ce qui concerne les administrateurs institutionnels.

L'accompagnement du Conseil d'Administration d'un EHPAD est en cours de réflexion pour mettre en place des procédures de conseils et de soutien organisés par la FEP pour faire face à un changement radical.

Un autre EHPAD a pu bénéficier de soutien concernant de nouveaux projets architecturaux.

- Deux articles parus dans Proteste ont permis de rendre compte du suivi qui s'opérait dans la région pendant le remplacement de la secrétaire en congé maternité.

- Deux lettres envoyées à tous les adhérents de la région ont maintenu du lien entre eux (communication institutionnelle)

- Plus largement un article paru dans le Protestant de l'ouest a permis à tous ses abonnés de prendre conscience de l'évolution du travail de la fédération sur la région et faciliter la participation aux activités de leur région.

- Participation à un forum des églises et des œuvres de la région Sud-ouest sur le thème « Transformons l'essai » a permis la rencontre de nombreuses associations, et leur soutien. Nombreux sont les diaconats de paroisse qui ont diverses activités d'entraide sans être nécessairement structurés en association. L'accompagnement des administrateurs des diaconats pourrait leur être apporté.

- La participation au synode de l'ouest a aussi permis de repérer des collaborations futures (en particulier avec la Cimade qui n'a encore aucune antenne en Dordogne)

- Production de fiches d'actualité : 4 lettres de communication ont été envoyées aux membres du groupe de réflexion « handicap ». Du fait de nombreux déplacements et d'autres impératifs lors du dernier trimestre, celle-ci n'a pu être maintenue, mais a été reprise depuis. Le manque de recul et l'encombrement de textes de lois a laissé trop peu de place à leur connaissance et à leur application pour prendre le temps d'analyser leurs effets sur le terrain.

- Une rencontre du groupe « handicap » s'est tenu sur le thème : « **Les financements dans le domaine du handicap** » 10 participants ont pu se rendre au Sohnnenhof et en ont profité pour en effectuer la visite. Ce fut aussi l'occasion de présenter « Handy Planète » dont un membre d'une association adhérente est porteur de l'action.

- Du fait des grèves la 2^{ème} rencontre prévue a été reportée.

- La présentation des « vœux synodaux » de la FEP dans le sud-ouest, a permis d'informer et alerter des adhérents, partenaires et pouvoirs publics de la région sur les récentes lois concernant les étrangers et le logement social.

Fort de son expérience de régionalisation, le Conseil d'Administration de la Fédération de l'Entraide Protestante a décidé de transformer la région Arc Atlantique en deux régions distinctes dès janvier 2008 : le sud-ouest et le grand-ouest.

Fonctionner efficacement en réseau est pour la région le défi majeur. Son organisation ne peut être pyramidale, pour un réseau qui essaye de partager les informations, mutualiser les actions et travailler en commun. La région a développé sa capacité à agir pour toucher un maximum de personnes, en collaboration entre membres du comité régional, associations de proximité, églises et pouvoirs publics. Mais il faut aussi parvenir à profiter de l'impact du réseau global pour des actions plus importantes.

La communication et l'information restent des points faibles et la secrétaire régionale soutient les associations pour qu'elles s'engagent plus concrètement et pour les aider à sortir de leur isolement. La région a avancé, et continue de créer, proposer pour imaginer des nouvelles formes de résistance.

Les deux régions continueront donc dans la dynamique d'engagement au service du prochain. Les comités régionaux se sont étoffés pour être plus représentatifs des secteurs d'activités et géographiques.



Fédération
Entraide Protestante

Région Nord Normandie Île de France

Secrétaire Régionale :

Miriam Le MONNIER

47, rue de Clichy

75311 PARIS Cedex 09

Tél. : 01 48 74 53 85

E-mail : nord@fep.asso.fr

Rapport d'activités

Région Nord/Normandie/Île-de-France et Secteur Exclusions sociales

Année 2007

Sommaire

I. Développer des réponses de proximité	<i>page 43</i>
➤ <i>Visites aux associations d'entraide de la région</i>	<i>page 43</i>
➤ <i>Rencontres dans la région</i>	<i>page 43</i>
II. Développer une dynamique de regroupement et de coopération	<i>page 44</i>
➤ <i>Groupes régionaux</i>	<i>page 44</i>
III. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables	<i>page 45</i>
➤ <i>Information – communication</i>	<i>page 46</i>
➤ <i>Mobilisations et partenariats inter associatifs</i>	<i>page 46</i>
➤ <i>Programme « Ville »</i>	<i>page 47</i>
IV. Favoriser le renouvellement de la vie associative	<i>page 48</i>
➤ <i>Visites et soutiens aux associations</i>	<i>page 48</i>
➤ <i>Rencontres régionales</i>	<i>page 48</i>
➤ <i>Information et communication</i>	<i>page 48</i>

L'année 2007 est la première année de la mise en œuvre des objectifs redéfinis et votés par l'assemblée générale de mars 2007 et fixés dans le cadre de la nouvelle convention 2007-2010 signée avec la DGAS.

Ces objectifs se déclinent autour de 4 axes d'actions prioritaires :

- **Développer des réponses de proximité**
- **Développer une dynamique de regroupement et de coopération**
- **Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables**
- **Favoriser le renouvellement de la vie associative**

I. Développer des réponses de proximité

« Cet objectif vise à soutenir les associations locales de bénévoles dans l'élaboration et le renouvellement de leurs actions de proximité en faveur des personnes en risque ou en situation d'exclusion sociale : modalités d'accueil, services concrets, liens avec les partenaires d'un même territoire. »

➤ *Visites aux associations d'entraide de la région*

L'action en direction des associations locales de bénévoles a pour objet de les connaître, de recueillir leurs attentes vis-à-vis de la fédération, et de dresser un constat de la situation dans les différents domaines d'activités pour être en mesure de répondre à leurs attentes et à leurs besoins. La connaissance des associations permet également de favoriser la mise en relation et le mise en réseau des unes et des autres.

- **Visites aux associations**

Une quinzaine de visites ont été effectuées au cours de l'année 2007 auprès des associations de bénévoles. Parallèlement à ces visites, de nombreux contacts ont été pris par téléphone, par courriel, par rendez-vous, soit à la demande de l'association, soit à l'initiative de la secrétaire régionale, à l'occasion de réunions dans les locaux des associations, de participation aux assemblées générales, à des manifestations ou encore d'un rappel pour le versement de la cotisation. Durant cette année 2007, la présidente du comité régional a accompagnée la secrétaire régionale dans plusieurs visites et démarches.

- **Elargissement du réseau**

En 2007, la Fondation de l'Armée du Salut a rejoint la Fédération, avec ses 46 établissements et services, dont 21 dans la région.

Plusieurs contacts ont été pris avec des associations qui souhaitent adhérer à la Fédération ou se posent la question de l'intérêt de devenir adhérent.

Au fur et à mesure des contacts, des rencontres et des réunions, la secrétaire régionale identifie des associations qui, à terme, pourront devenir membre de la Fédération. C'est pourquoi, le contact est maintenu avec plusieurs associations protestantes non adhérentes par notamment l'envoi de la lettre régionale « *Fédérer et Partager* » et l'invitation à des réunions. Certaines bénéficient d'autres services de la Fédération. Elles sont également invitées à transmettre les éléments pour figurer dans le Répertoire des associations protestantes. En 2007, il s'agit d'une dizaine d'associations.

➤ *Rencontres dans la région*

Cette année 2007, les contacts se sont poursuivis avec les différentes Entraides et Eglises pour favoriser et soutenir les groupes locaux qui sont à l'initiative de rencontres locales, lorsque la secrétaire régionale en a connaissance. Plusieurs associations demandent que soient organisées des réunions de proximité, pour échanger sur leurs pratiques, partager leurs préoccupations et s'enrichir les uns les autres.

- Pôle Diaconie en région Ile-de-France

Les contacts se sont poursuivis avec la cellule Diaconie de l'Eglise Réformée en région parisienne. La secrétaire régionale a participé au Forum Diaconie (sur le logement) du 18 mars 2007. Cette journée a été l'occasion de présenter la Fédération de l'Entraide Protestante aux représentants des associations et d'aborder la question du logement social. Elle a regroupé 28 participants, représentant 22 associations d'entraide de la région Ile-de-France.

- Pôle Diaconie en région Nord/Normandie

Des contacts ont été pris avec le pôle « Diaconie » de l'Eglise Réformée de la région Nord/Normandie (réunions des 7/06/2007 et 4/10/2007). Il a été convenu de trouver un fonctionnement pour articuler les interventions de la Fédération et celles de la mission « Diaconie » de la région, auprès des associations d'entraide. Le travail de coordination doit trouver sa vitesse de croisière avec les deux chargés de mission Diaconie (l'un chargé de la région Nord, l'autre de la région Normandie), et la secrétaire régionale ; ceci afin de développer les liens entre les différentes associations et soutenir celles qui le souhaitent.

- Regroupements locaux

A Montargis. Le 20 octobre 2007, le Service d'Entraide de l'Eglise Réformée de Montargis a réuni cinq associations d'entraide du secteur des Forêts comprenant les villes d'Auxerre, de Fontainebleau, de Melun, de Montargis et de Sens. La secrétaire régionale a été invitée pour présenter la Fédération et participer aux échanges sur les activités et les préoccupations des représentants d'associations.

D'autres rencontres se sont déroulées (notamment à Paris dans le 11^{ème} arrondissement) ou ont été préparées pour l'année 2008 (notamment à Meaux).

- Liens avec les Eglises

Dans le cadre des Synodes régionaux de l'Eglise Réformée, la Fédération a proposé 3 vœux sur les sujets suivants : « Immigration », « Logement » et « Eglise et diaconie ». Dans la région, ils ont été envoyés à deux représentants de la Fédération, afin de les relayer au synode de la région. Ces instances synodales peuvent être un lieu de sensibilisation à l'action et à la dimension diaconale des Eglises. Elles sont une possibilité de relais pour les associations.

A l'instar du réseau de l'Eglise Réformée qui est bien connu dans le cadre de la Fédération, il nous faut, pour les années à venir, aller vers une meilleure connaissance du réseau des autres Eglises (Luthérienne, Baptiste, Evangélique...).

II. Développer une dynamique de regroupement et de coopération

« Cet objectif vise à susciter et encourager une meilleure connaissance mutuelle des associations adhérentes exerçant sur un territoire donné (selon les cas : commune, communauté de communes, canton, pays, département, région), à les aider à discerner ensemble les complémentarités qu'elles offrent et pourraient offrir aux personnes en difficulté, à les accompagner et les soutenir dans les regroupements et les coopérations qui pourraient consolider leurs interventions et leurs vies associatives. »

➤ Groupes régionaux

- Groupe « Personnes âgées »

Dix-neuf établissements et services sont concernés par le groupe EHPAD (Groupe de responsables des établissements hébergeant des personnes âgées). En place depuis 1977, il regroupe les responsables (présidents et directeurs) des maisons de retraite de la région.

Ce groupe d'échange et de réflexion s'est réuni deux fois dans l'année (6 février et 16 octobre) dans deux établissements différents (Maison de retraite du Châtelet à Meudon et La Muette à Paris). Sept associations sont régulièrement représentées. Chaque réunion est l'occasion d'un échange sur les pratiques, les préoccupations et l'actualité en cours et traite d'un sujet particulier, notamment pour l'année 2007 : la mutualisation des moyens entre maisons de retraite, l'actualité dans les maisons de retraite, la délégation et la qualification des professionnels chargés de la direction. Les dirigeants des maisons de retraite (élus et salariés) souhaitent réfléchir à la place que l'on donne aux personnes âgées dans nos Eglises, qu'elles soient en établissement ou à domicile.

Les 5 maisons de retraite protestantes des départements des Hauts-de-Seine (92) et de Paris ont eu les résultats d'un audit au 1^{er} trimestre 2007 (lors de la réunion du 6 février), pour avancer dans la coopération de certains de leurs moyens ou de certaines fonctions. Les responsables se sont réunis le 14 mars à Versailles pour faire le point sur l'avancement des travaux et définir une suite à donner.

- Groupe « Réseau des associations protestantes d'entraide »

Le Réseau des associations protestantes d'entraide (R.A.P.E.) regroupent des responsables d'associations (une douzaine d'associations ayant la particularité de gérer des services et établissements sociaux avec des financements publics). Lieu d'échanges et de soutien concret, le R.A.P.E. a élaboré un cycle d'ateliers « *Engagement social - références spirituelles* » dans l'esprit du christianisme social.

Avec des apports théologiques et des apports pratiques, sous forme d'interventions et d'échanges, le programme élaboré en commun comporte 4 séquences pour l'année scolaire 2007-2008, avec pour thème principal l'accueil : « *L'inconditionnalité de l'accueil* » ; « *Entre dignité et respect* » ; « *Accueil et commande sociale* » ; « *S'accueillir, accueillir, être accueilli* ». Une vingtaine de responsables associatifs y participent régulièrement.

- Groupe OPL-Jeunes

A l'initiative de l'Organisation Protestante pour le Logement, l'OPL-Jeunes, qui développe un réseau pour le logement des jeunes en Ile-de-France, s'est réuni 3 fois dans l'année à Paris (30 janvier au Foyer UCJG ; 29 mai au Foyer des Diaconesses, 2 octobre à l'UCJF). Les sujets ont porté principalement sur la communication interne et externe des foyers de jeunes, l'invitation des jeunes dans d'autres foyers, l'organisation d'une rencontre régionale, l'animation et la spiritualité dans les foyers.

Etant donné la difficulté (et la déperdition de temps et d'énergie) pour les jeunes qui recherchent un logement, le groupe OPL-Jeunes souhaite imaginer un service pour centraliser les demandes et les offres de logements pour les jeunes. La réflexion se poursuit dans cette optique.

- Comité régional

Le comité régional s'est réuni 5 fois en 2007 : 31 janvier ; 27 mars ; 28 juin ; 3 octobre ; 24 octobre. L'objet de ces réunions est de définir des priorités d'action et d'organiser la vie régionale, notamment de préparer la rencontre régionale. Cette année, les sujets d'actualités ont été largement abordés. L'année 2007 a vu le changement de la présidence du comité régional.

Un comité régional élargi aux adhérents de la Fédération s'est réuni le 13 juin, à la suite d'une rencontre régionale, afin de présenter les nouvelles orientations de la Fédération, votées à l'Assemblée générale à Valence, et recueillir les attentes des associations adhérentes vis-à-vis de la fédération.

III. Soutenir les associations intervenant auprès des personnes les plus vulnérables

« *Cet objectif vise à promouvoir entre les associations adhérentes -engagées auprès des enfants et des adolescents (et jeunes majeurs) auprès des personnes en risque d'isolement et auprès des étrangers - des échanges sur les situations particulières que connaissent ces populations, sur les pratiques mises en œuvre ou envisagées et sur les principes d'action qui sous-tendent ces pratiques.*

« *Cet objectif englobe également la mise en œuvre d'une veille active et d'une capacité d'alerte du réseau sur les effets des politiques publiques dans le secteur social au sens large.* »

Un travail d'information et de sensibilisation dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion auprès des adhérents vise à promouvoir les échanges, les regroupements, mise en réseau et partenariat. Ceci est alimenté par les notes d'actualités et les partenariats nationaux dans ce domaine.

➤ *Information – communication*

- Veilles thématiques

Un travail de veille sur l'actualité sociale est destiné aux adhérents concernés par le secteur (environ 200 destinataires dans l'ensemble des régions), et publié sur le site de la Fédération. Ces veilles sont nourries par l'actualité dans les médias, les travaux inter associatifs et les contributions des adhérents.

En 2007, dix veilles ont abordé 15 sujets différents principalement sur les questions de logement et d'hébergement : L'après Don Quichotte ; Interpellation des candidats à l'élection présidentielle, aux élections législatives ; Plan d'action renforcé en faveur des personnes sans abri (P.A.R.S.A.) ; L'accueil inconditionnel ; Le plan canicule ; Le Revenu de Solidarité Active ; Le Grenelle de l'insertion ; Regards croisés sur les politiques d'inclusion sociale ; Le Collectif ALERTE et les partenaires sociaux.

- Consultations des adhérents

Suite à la parution du PARSA (en début d'année 2007) et d'une circulaire relative à la mise en œuvre d'un principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans-abri, deux courriels ont été envoyés aux associations œuvrant dans ce secteur pour recueillir des informations sur la manière dont est vécue la mise en place de ces dispositifs localement. Plusieurs associations ont répondu à ces consultations et une synthèse des réponses a été transmise aux représentants de la Fédération qui devaient siéger au Comité de suivi du PARSA.

Des responsables d'associations adhérentes se sont réunis en octobre pour préparer un rendez-vous avec la ministre du logement ; demande datant du 4 octobre restée sans réponse et à laquelle nous n'avons finalement pas donné suite. L'objet de ce rendez-vous était d'échanger sur le dispositif de veille sociale, sur l'accès à l'hébergement et l'application du droit au logement, en mettant l'accent sur le risque de disparité des réponses selon les départements, et celui de la non prise en compte des grands marginaux, personnes sans papiers et personnes avec des difficultés d'ordre psychique.

➤ *Mobilisations et partenariats inter associatifs*

- Travaux inter associatifs thématiques

Lieu inter associatif d'échanges et de réflexions, les sujets de l'actualité sociale sont à l'ordre du jour des réunions des groupes de travail UNIOPSS « *Habitat-logement* », « *Emploi-Insertion* », « *Santé-précarité* ».

- *Groupe Habitat-Logement*

La secrétaire régionale a suivi les travaux du groupe « *Habitat-Logement* » de l'UNIOPSS (6 réunions dans l'année). Les travaux ont porté essentiellement sur le projet de loi instituant le droit au logement opposable et sur un projet de plate forme politique de l'UNIOPSS pour les élections présidentielles, la Garantie des risques locatifs, des propositions au Comité de suivi de l'application de la loi DALO.

- *Groupe Emploi-Insertion*

La secrétaire régionale a suivi les travaux du groupe « *Emploi-Insertion* » de l'UNIOPSS (4 réunions). Les travaux ont porté notamment sur un projet de plate forme politique de l'UNIOPSS pour les élections présidentielles, sur la diminution des contrats aidés, sur le projet de fusion ANPE/UNEDIC, et sur le Grenelle de l'insertion.

- *Groupe Santé-Précarité*

La secrétaire régionale a suivi les travaux du groupe « *Santé-Précarité* » de l'UNIOPSS (4 réunions). Les travaux ont porté sur l'accès aux soins des personnes bénéficiaires de la CMU-C et de l'AME, les refus de soins ; la proposition de loi portant réforme des minima sociaux, les inégalités de santé, le point sur les

Permanences d'accès aux soins de santé et les Programmes régionaux d'accès aux soins de santé, les ateliers Santé-Ville, l'instauration d'une franchise médicale, etc.

- Mobilisation inter associative pour le logement social

La secrétaire régionale a suivi l'action des associations nationales, à l'initiative des Enfants de Don Quichotte, pour la mise en œuvre du droit au logement opposable. Un courrier a été envoyé par le secrétaire général au député chargé du dossier par le 1^{er} ministre afin de faire part des observations de la Fédération en particulier dans le domaine du logement.

- Collectif ALERTE Ile-de-France

Le collectif ALERTE en Ile-de-France, animé par l'URIOPSS Ile-de-France, a lancé un appel aux candidats aux élections municipales de 2008. La secrétaire régionale a participé aux réunions de travail pour préparer cet appel. La Fédération de l'Entraide Protestante – région Nord/Normandie/Ile-de-France, avec 135 associations adhérentes à l'URIOPSS Ile-de-France, a signé l'appel « ALERTE » : « *Dans votre ville, que ferez-vous pour concrétiser le droit au logement – durable, décent, adapté- pour tous ?* ».

➤ Programme « Ville »

Le programme de formation « *Politique de la ville et nos actions dans les quartiers* » s'est poursuivi grâce à une subvention accordée par la Délégation Interministérielle à la Ville en 2007. Il s'adresse à toute personne -bénévole, salarié, habitant des quartiers- qui désire comprendre le contexte dans lequel se déroule son engagement, analyser ses pratiques sociales ou militantes, se confronter à des pratiques et des idées différentes, aborder les problématiques sociétales et le contexte socio-économique. Trois formations ont été effectuées en 2007.

- « *La politique de la ville et nos actions dans les quartiers* », le 29 janvier à Paris.

Cette formation a réuni 34 stagiaires. Elle avait pour objet de sensibiliser les associations adhérentes aux dispositifs qui concernent les habitants des quartiers relevant de la politique de la ville ; et de favoriser les relations avec l'ensemble des partenaires et des interlocuteurs « politique de la ville ».

- « *La mixité dans les quartiers* », les 21 et 22 mai, à La Rochelle.

Cette formation qui a réuni 42 stagiaires. Elle avait pour objet de décliner les différentes facettes de la mixité dans notre société de plus en plus multiculturelle et de réfléchir à la mixité dans nos structures et dans nos quartiers.

- « *Economie et vie sociale dans les quartiers* », du 21 au 23 septembre à Genève.

En lien avec la rencontre des équipiers de la Mission Populaire Evangélique de France, cette formation a réuni 54 stagiaires. Orientée sur l'accès à l'emploi et le développement économique, elle avait plusieurs objectifs : se former à percevoir à la fois les contraintes économiques mondiales actuelles ainsi que les libertés et alternatives qu'elles laissent ouvertes, comprendre les dimensions mondiales de phénomènes perceptibles dans la vie sociale locale, découvrir des formes d'économies alternatives et promouvoir une éthique face aux facteurs économiques dominants, à partir des divers thèmes (consommation, crédit, culture, insertion, structures alternatives).

IV. Favoriser le renouvellement de la vie associative

« Cet objectif vise à accompagner au plus près la vie associative des associations adhérentes pour répondre à leurs besoins ou anticiper leurs difficultés, notamment dans le domaine de la formation des administrateurs, de l'appui à l'élaboration et au renouvellement des projets associatifs, et de la recherche de solutions dans le réseau en cas de grande difficulté ».

➤ *Visites et soutiens aux associations*

Des contacts d'associations et d'établissements ont été effectués (17 visites et rendez-vous), pour certaines avec la présidente du Comité régional. Elles ont pour objet de recueillir des informations, d'en donner, d'être un appui à l'action et de consolider le réseau de la Fédération.

Des interventions spécifiques ont été effectuées auprès de quelques associations, le plus souvent à leur demande, pour une aide, un conseil, un soutien concernant différents sujets :

- aide au recrutement de la directrice d'un foyer d'étudiantes ;
- aide au développement de la vie associative : recherche de membres adhérents, d'administrateurs et de président ;
- démarrage d'une action d'accompagnement de demandeurs d'asile ;
- aide au redémarrage de l'activité d'une association ;
- soutien au développement et réorientation de l'activité : réflexion sur les orientations, sur l'activité elle-même, sur le lien avec l'Eglise, ... ;
- aide au démarrage de l'activité d'une association récemment créée ;

La secrétaire régionale participe, en tant qu'invitée ou membre de droit, au Conseil d'administration de la Fondation Paumier Vernes à Paris et au Conseil d'administration de l'ATFPO (association tutélaire).

➤ *Rencontres régionales*

Les rencontres régionales regroupant les adhérents ont pour objet, autour d'un sujet d'actualité, de consolider le réseau protestant d'entraide et de créer de nouveaux liens entre ses membres dans le secteur géographique concerné.

- Journées nationales, le 24 mars 2007, à Valence

Un atelier, à l'occasion des journées nationales, a réuni 23 participants représentant 15 associations de la région Nord/Normandie/Ile-de-France, sur le thème « *Le lien social, un enjeu à faire vivre* ».

- Rencontre régionale, le 13 juin 2007 à Paris

Pour faire suite au thème des journées nationales, une rencontre régionale a été organisée le 13 juin 2007 à Paris « *Vivre le lien, des liens pour vivre* ». Cette rencontre a rassemblé une trentaine de personnes représentant de 20 associations de la région Nord/Normandie/Ile-de-France.

➤ *Information et communication*

Les supports d'information et de communication sont divers : courrier, téléphone, courriel, lettre régionale, revue trimestrielle, site internet, etc. A noter que le courriel prend une grande place, et de plus en plus, dans la transmission d'information et qu'il est difficile d'évaluer la quantité de contacts via ce support.

- Informations ponctuelles individuelles et associatives

Des informations sont données régulièrement aux adhérents (ainsi qu'à des particuliers) en fonction de la demande et sur des sujets très divers tels que la vie associative, les informations réglementaires, la recherche de contacts, les actions de lutte contre les exclusions, le lien avec la fédération, etc.

- Lettre régionale « Fédérer et partager »

Les adhérents de la région ont été destinataires de 3 lettres régionales : en mars, septembre et décembre. Au sommaire de ces lettres : des initiatives dans la région, le logement dans la région, développer les partenariats, l'actualité des associations de la région, l'actualité régionale, agenda et informations diverses.

Cette lettre est envoyée à environ 500 destinataires : en priorité aux associations adhérentes de la Fédération et également aux personnes qui ont participé aux rencontres régionales ou qui en font la demande.

- Dans la revue PROTESTE

Deux articles présentant des associations adhérentes de la région ont paru dans la revue PROTESTE, ainsi que deux articles sur la vie de la région (n° 111 - octobre 2007 et n° 112 – décembre 2007).

- Répertoire des associations protestantes

Le Répertoire des associations protestantes de la région Nord/Normandie/Ile-de-France a été actualisé au 2^{ème} semestre 2007, pour une parution en janvier 2008. Ce répertoire a vocation à recenser l'ensemble des associations diaconales (adhérentes ou non de la Fédération) liées aux différentes Eglises protestantes de la région.